

The Project Gutenberg eBook of Les mystifications de Caillot-Duval, by Pierre Marie Louis de Boisgelin de Kerdu et al.

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Les mystifications de Caillot-Duval

Author: Pierre Marie Louis de Boisgelin de Kerdu

Author: comte de A. Fortia de Piles

Editor: Lorédan Larchey

Release date: August 18, 2016 [EBook #52843]

Language: French

Credits: Produced by Clarity, Hélène de Mink, and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by The Internet Archive/Canadian Libraries)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LES MYSTIFICATIONS DE CAILLOT-DUVAL ***

Note sur la transcription: Les erreurs clairement introduites par le typographe ont été corrigées. L'orthographe d'origine a été conservée et n'a pas été harmonisée. Les numéros des pages blanches n'ont pas été repris.

**Les
Mystifications
de
Caillot-Duval**

Il a été tiré de cet ouvrage
TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE EXEMPLAIRES:

10 exemplaires sur papier du Japon (A à J).
5 exemplaires sur papier de Chine (K à O).
10 exemplaires sur papier de Hollande (P à Y).
350 exemplaires sur alfa vergé (1 à 350).

A small, handwritten mark or signature, possibly initials, located below the page number.

COLLECTION DU BIBLIOPHILE PARISIEN

Les
Mystifications
de
Caillot-Duval
CHOIX de ses LETTRES
les PLUS AMUSANTES
avec les RÉPONSES de ses VICTIMES



NOUVELLE ÉDITION COMPLÈTEMENT REMANIÉE

par
LORÉDAN LARCHEY



PARIS
H. DARAGON, LIBRAIRE
10, Rue Notre-Dame-de-Lorette, 10

1901



AVANT-PROPOS

Système de mystifications organisé par Fortia de Piles et de Boisgelin sous le pseudonyme Caillot-Duval.—Défilé comique de leurs victimes.—Dissimulations de l'édition originale.—Pourquoi il n'est donné ici qu'un choix des lettres.—Comment je fus à mon tour dupe d'une mystification de Paul Lacroix.—Anecdote curieuse montrant que l'invention était à ses yeux un mérite.

Les raffinés en bibliographie connaissent seuls Caillot-Duval, car sa *Correspondance philosophique*^[1] est une rareté^[2]. Un autre titre la recommande à l'intérêt;—elle est vraiment comique.

Le nom de Caillot-Duval est un pseudonyme inventé par deux lieutenants de qualité, MM. Fortia de Piles et de Boisgelin, qui adoraient la mystification, passe-temps fort goûté en 1784, à Nancy, où ils tenaient garnison. Dans un journal de cette ville, ils avaient remarqué certaines pièces dues aux loisirs d'un procureur picard, et les lisaient avec l'âpre jouissance qui fait souvent dévorer d'un bout à l'autre les productions les plus nulles. Ce procureur, nommé Le Cat, était attaché au présidial d'Abbeville; ils envoyèrent à son adresse une lettre de félicitations ridicules.

Le Cat y fut pris. Sa joie de trouver des admirateurs à cent cinquante lieues l'empêche de voir ce qu'a de suspect le désir d'entrer en relations. Il s'abandonne aux délices d'un commerce aussi nouveau.

Les mystificateurs eux-mêmes en sont étonnés. Ce premier succès les enhardit; ils étendent leur cercle d'opérations^[3], et ils s'attaquent à une fille d'Opéra.

Pareil gibier a le nez plus fin.—Le faux Caillot-Duval ne l'ignore pas; il change de tactique; il ne parle plus que d'argent.

Chambellan-factotum d'un prince russe prêt à visiter Paris et trop bien élevé pour s'y passer de maîtresse, il veut ménager cette bonne fortune à M^{lle} Saulnier, jeune rat de seize ans chaperonné par sa sœur qui évite de la compromettre en supportant le plus grand poids de la négociation. Caillot-Duval ne lui paraît pas trop digne de confiance, et cependant on ne sait jamais.... La Russie est si loin.... Elle tourne donc la chose en plaisanterie, tout en traitant sérieusement la question d'intérêt. Sans mordre à l'hameçon, elle reste à portée, et ne s'éloigne qu'au moment où la ruse devient par trop grossière.

Les autres correspondances sont plus brèves, mais non moins récréatives. C'est un tournoi de personnalités grotesques^[4]. Voici Soudé, le bottier de la rue Dauphine, qui n'ose s'avouer incapable de faire une paire de bottes sans couture. Il préfère, le vaniteux, alléguer que la clientèle de la maison du Roi absorbe tout son temps.—Voici respectable et discrète personne dame de Launay, entremetteuse de son métier, en la rue Croix-des-Petits-Champs. Avec les précautions requises par son genre de commerce, elle accepte l'offre de lancer deux nièces charmantes de Caillot, et comme celui-ci, indigné de voir qu'elle ne signe pas, l'invite à prendre un nom *en l'air*^[2], comme celui de Copernic, elle signe majestueusement de Copernic, pour ne pas déroger!—Ce trait vaut un volume sur le délire particulière qui n'^[5]point cessé, hélas! de posséder les humains.

Et M. de la Roche, gouverneur de la ménagerie de Versailles, qui croit railler son railleur en lui confiant qu'en fait de génération, il se préoccupe peu de l'artificiel!—Et le perruquier Chaumont qui reçoit pour bonne la commande de six toupets destinés à protéger un crâne dénudé par les passions!—Et l'ornithologue Lheureux de Chanteloup qui accueille sans rire la nouvelle de l'accouplement d'une chouette et d'un loriot!—Et l'organiste Aubert qui se croit obligé de certifier la vertu de son épouse!—Et le confiseur Berthellemot qui défend l'innocuité de ses *bonbons d'amour* soupçonnés aphrodisiaques!—Et le lieutenant de police Urlon qui daigne faire rechercher une jeune fille dont le consciencieux Caillot envoie un signalement si complet que le genou n'est pas omis!—Et l'illuminé Lefort qui ^[6]semble avoir perdu la tête à force d'enseigner hautbois, basson et flûte, et qui se déclare prêt à donner leçon, de par la permission divine!

On ne retrouvera pas ici toutes les lettres conservées par la *Correspondance philosophique*. Caillot-Duval n'abuse pas tout le monde; il voit quelques épîtres demeurer sans réponse ou lui attirer des répliques fort sèches, l'invitant à ne plus continuer. Si originale que soit sa prose en ces jours de défaite, elle n'est point à reproduire. Où le mystifié n'est pas, le mystificateur doit disparaître.

Nous avons dit qu'il y avait deux personnes en Caillot-Duval.—S'il fallait en croire la majorité des traités bibliographiques, ce pseudonyme cacherait M. Fortia de Piles seul. Nous nous rangeons à l'avis de la *Biographie Michaud*, qui lui adjoint un collaborateur, le ch^{er} de Boisgelin de Kerdu. Tous deux étaient officiers au régiment ^[7] Roi; tous deux collaboraient, en cette même année 1785,—date de la plupart des lettres de Caillot-Duval,—à une autre mystification par lettres contre le mesmérisme^[3]. Enfin, n'oublions pas qu'un cousin de Fortia de Piles, le savant M^{is} de Fortia d'Urban, fut collaborateur de la *Biographie Michaud*; au double titre de parent et de contemporain, il n'eût pas manqué de rectifier toute erreur.

Nous ne ferons pas l'énumération des ouvrages plus sérieux de MM. de Fortia et de Boisgelin; elle est longue et facile à trouver. On peut seulement faire observer qu'elle montre l'étendue de leur savoir et de leur esprit d'observation. ^[8]

Si on excepte quelques pièces données au théâtre de Nancy, par M. de Fortia, la *Correspondance de Caillot-Duval* fut le premier ouvrage de nos deux amis. Promu capitaine au 105^e régiment le 1^{er} avril 1791, Boisgelin émigra pour ne rentrer qu'en 1816, retraité comme lieutenant-colonel. Fortia ne paraît point avoir servi à l'Etranger; déjà, en 1788, un *Etat* particulier du régiment ne porte plus son nom. Rentré à Paris le premier, il réunit les textes de leur immense mystification en un volume dont le titre exact est au bas de cette page^[4].

La préface des éditeurs de l'édition originale est une mystification de plus; elle annonce la mort de Caillot^[9]Duval

confiant, à son heure dernière, le soin d'éditer la fameuse correspondance au citoyen Michel, bien connu dans la république des lettres, demeurant à Nancy, rue Saint-Dizier, qui reste le dépositaire des originaux.

L'annonce du dépôt vaut celle de la mort. Le seul Michel qui se soit fait connaître n'habita jamais la rue Saint-Dizier. Le fait nous a été garanti en 1864, par une lettre de son fils, notaire à Nancy.

Le livre ne paraît pas non plus avoir été imprimé en cette ville. Le filigrane de son papier n'a jamais été vu par M. L. Wiener, qui les connaît tous, et M. Jules Favier, bibliothécaire de Nancy, ne voit pas le livre mentionné d[10]s les publications locales du temps. En revanche, il a retrouvé dans le *Moniteur* du 22 prairial an 8, la curieuse lettre qu'on va lire; elle achève de montrer que le livre s'est fait à Paris:

AU RÉDACTEUR,

J'ai toujours regardé, citoyens, le rire, non seulement comme un des premiers besoins de l'âme, mais encore comme le garant le plus certain de la santé du corps. Il entretient cet équilibre entre les facultés morales et physiques, sans lequel l'homme ne saurait être dans un juste aplomb, il est une des premières causes de cette sérénité dont la présence est indispensable au bonheur, et sans laquelle nous ne connaissons ni le véritable contentement, ni le bon appétit, ces deux antidotes de tous les malheurs de ce bas monde.

D'après ces principes, dont un peu de réflexion achèvera de vous démontrer l'évidence et la solidité, il est clair que tout ouvrage qui inspire cette joie franche et naturelle, première source et le plus sûr aliment du rire, mérite non seulement notre reconnaissance, mais doit être indiqué aux esprits mélancoliques comme d'habiles médecins, et aux d[11]utres comme de précieux conservateurs.

Je crois donc rendre un véritable service à vos nombreux lecteurs, en vous entretenant aujourd'hui d'une brochure qui vient de me tomber dans la main, et qui me paraît très éminemment mériter d'être rangée dans cette classe.

Elle est intitulée: *Correspondance philosophique de Caillot-Duval* et imprimée en 1795. Je m'étonnerais beaucoup qu'elle ne soit pas plus connue, si je ne savais que c'est un système depuis longtemps adopté par les libraires d'étouffer de tout leur pouvoir les ouvrages imprimés au compte des auteurs.

Celui-ci est un recueil de 120 lettres écrites sous le nom imaginaire de Caillot-Duval, par deux hommes de beaucoup d'esprit, à beaucoup de gens très connus à Paris, qui tous ont été la dupe de cette mystification, et ont bonnement répondu à cet être idéal.....

Il ne m'appartient point de décider du mérite littéraire de ce petit ouvrage, mais j'ose défier l'homme le plus atrabilaire d'en lire quatre pages de suite sans rire aux éclats, et cette gaîté soutenue sans efforts, sans prétention, sans bouffonnerie, enfin sans mauvais goût, dans 232 pages, n'est pas une chose commune ni sans mérite. L'auteur d[12]cette *Correspondance* a prouvé dans des ouvrages plus importants (entr'autres le *Voyage de deux Français au nord de l'Europe*) qu'il avait des droits bien acquis à l'estime publique: mais on peut dire qu'il a rendu un véritable service à ses concitoyens, en publiant une brochure extrêmement amusante et dont je ne saurais trop recommander la lecture à ceux qui pensent, ainsi que moi, que trois heures passées dans l'accès de la plus aimable gaîté ne sont pas une chose indifférente au bonheur de la vie.

La *Correspondance philosophique de Caillot-Duval* se trouve chez Batillot père, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, n° 15, qui la vend 2 fr., et franc de port, 3 fr.

J'ai l'honneur d'être, etc.

G. D. L. R. [5].

Notre première édition n'avait fait qu'un choix dans la *Correspondance de Caillot-Duval*; il s'est réduit encor d[13]ci de quatre lettres relativement insignifiantes et d'une cinquième où la mystification a été pour moi. Le fait est assez amusant pour être exposé.

Une réponse de l'abbé Aubert, rédacteur des *Petites Affiches*, à Caillot-Duval, avait été reproduite par moi en citant un feuillet de Paul Lacroix [6] qui disait l'avoir retrouvée dans le journal de l'abbé. La garantie de son nom m'avait paru suffire.

Il s'est trouvé un chercheur très sérieux, très scrupuleux, qui n'a pas pris comme nous chat en poche, il a voulu être bien sûr que cette réponse de l'abbé était dans les *Petites Affiches*; il a eu l'incroyable patience de feuilleter le recueil, car la lettre n'était pas datée. Comme il n'a rien trouvé, il en a conclu que c'était une invention et que j'avais eu tort d'avoir confiance en Paul Lacroix. Ses conclusions portent que: «M. Larchey a fait preuve de légèreté là com[14] dans quelques-uns de ses travaux».

On n'écrase pas un moucheron avec plus d'autorité. Que dirait mon juge s'il lui restait assez de temps et de courage pour examiner à la loupe ce que j'ai noirci de papier depuis cinquante ans! Du premier coup, il m'a reporté aux notes trimestrielles du collège de Metz où, tout enfant, j'étais déjà flétri de la même épithète.

Léger!..... je vois encore le mot en vedette à la colonne des observations particulières. Léger!... je ne comprenais pas trop ce que cela voulait dire, mais l'œil attristé de mon père m'avertissait que la chose était grave, et je me sentais tout chagrin.

Il est temps de reconnaître aussi que la légèreté ne fut pas moins dans mon tempérament que l'amour de la mystification dans celui de Lacroix. Je m'en aperçus trop tard lorsque nous fûmes tous deux voisins de couloir d[15]r les hauteurs de la bibliothèque de l'Arsenal où nous nous plaisions à deviser chaque matin, car il était homme enjoué.

Je le vois encore, griffonnant comme moi, le nez sur les petits carrés de papier qui constituaient sa correspondance. Béret rabattu en guise d'abat-jour, cache-nez à triple tour et remontant comme une haute cravate du Directoire sur un visage plein, coloré, toujours rasé de frais, avec des yeux dissimulés sous une paire de lunettes miroitant entre deux touffes de cheveux blancs comme neige, minutieusement bouclés au petit fer [7]. Tel il m'apparut quelques jours d[16]rès la publication de mes *Cahiers du capitaine Coignet*. Dès que j'entrouvris la porte, il raffermis ses lunettes et croisa sur ses

genoux les pans de sa robe de chambre, tandis que, perchés derrière lui sur un bâton de cage à perroquet, deux ouistitis, sentant le musc, suivaient ses mouvements et buvaient ses paroles avec l'attention la plus vive:

—Ah! mon cher ami, fit-il. Venez que je vous fasse mon compliment. Les cahiers de votre capitaine m'ont empoigné littéralement... Pardonnez-moi, mais je ne vous croyais pas de cette force... Non, réellement, c'est très fort.

—Fort comme la vérité. Mon introduction vous a montré que je n'y suis pour rien. J'ai fait mon métier de blanc^[17]seur, de metteur en lumière, j'ai supprimé ça et là... mais je n'ai rien ajouté.

Je vis les yeux de Lacroix briller derrière ses lunettes, et il eut un rire silencieux:

—A d'autres! A d'autres!! mon bon ami... Regardez-moi en face!... Vous espérez me faire croire que votre homme a réellement écrit cela.

—Si réellement qu'il l'avait fait imprimer bien avant moi. Je n'ai fait qu'acheter et revoir son manuscrit original. Du reste, je vais immédiatement le placer sous vos yeux.

Je sors et je reviens au bout d'une minute.

—Voilà! Regardez à votre aise! Comparez l'original et l'imprimé... Vous verrez beaucoup de mots en moins. Pas un mot en plus... Vous sentez bien que je ne me serais pas donné le mal d'inventer un original défectueux pour le blanchir.

Pendant ce temps, Lacroix feuilletait à la diable, tapant du bout des doigts sur les feuillets. Puis, il ferma brusq^[18]ment le manuscrit, et, me regardant nez à nez:

—Quand vous voudrez, dit-il, je connais une copiste qui vous en fera autant...

Jamais, je ne vins à bout de lui faire comprendre que je me mépriserais moi-même, si j'avais inventé.

Au contraire, l'invention était un ragoût nécessaire pour lui comme pour bien d'autres (on en pourrait nommer d'illustres) aux yeux desquels l'historien présentant la vérité toute nue semblait un indigent trop pauvre pour offrir une toilette.

D'excellentes communications m'ont été faites. Leur mérite, leur étendue, pour ne citer que celle de M. le marquis de Boisgelin, dépassaient malheureusement l'exiguité du cadre imposé. Avec une rectification essentielle de M. R. Alexandre, parvenue indirectement, le fraternel concours de MM. L. Blancard, Chapoutot, A. Chuquet, Couet, P.^[19]ottin, J. Favier, Hennet, Monval, E. Mulle, Taphanel, a paré du moins à l'impossibilité d'aller me renseigner sur place. Je ne saurais trop leur témoigner de gratitude.

Menton, 18 avril 1901.

L. L.



CORRESPONDANCE

I

Sous le masque d'un prince russe et d'un chambellan à tout faire, Caillot-Duval entre en négociations avec une danseuse de l'Opéra.

A Mademoiselle Saulnier^[8] de l'Opéra, à Paris.

Dresde, le 12 octobre 1785.

La haute réputation, mademoiselle, dont vous jouissez à si juste titre, n'est pas bornée à la France seule; elle a ^[22] pénétré jusqu'aux glaces du Nord: vous le croirez sans peine, si vous vous rendez justice. Vos talents supérieurs, vos grâces nobles et piquantes subjugueroient le cœur le plus insensible. J'en viens au fait, mademoiselle: retenu dans une cour d'Allemagne, je compte n'être à Paris que dans le mois de janvier. Je ne vous demande point de préférence exclusive, mais simplement de me recevoir avec bonté. J'ai l'amour-propre de croire que lorsque j'aurai l'avantage d'être connu de vous, mes tendres sentimens vous arracheront un aveu qui fera le bonheur de ma vie. ^[23]

Mon chambellan, qui est avec mes équipages à Nancy, pour y attendre la princesse mon épouse, qui doit y passer l'hiver, vous fera parvenir ma lettre.

(Cette première lettre non signée est incluse dans la suivante qui contient les explications complémentaires de Caillot-Duval):

Nancy, le 1^{er} novembre 1785.

Telle est, mademoiselle, la lettre que Son Altesse m'ordonne de vous faire passer: je ne vous l'envoie pas en original, ses ordres portant expressément de la faire copier; elle a les plus grands ménagemens à garder jusqu'à son arrivée en France. Monseigneur compte se fixer à Paris jusqu'au mois de juillet; de là revenir à Plombières, où il rejoindra ^[24] la princesse son auguste épouse, dont l'état ne lui permet pas de se rendre à Paris, et qui passera l'hiver ici.

Je ne vous parle pas du personnel de Son Altesse; vous en jugerez: si vous voulez me témoigner de la confiance, je vous donnerai, avec franchise, tous les détails que vous pourrez désirer. Je suis attaché au prince depuis son enfance; je l'ai vu naître, et il n'a rien de caché pour moi; je vous dirai même que c'est à moi que vous devez cette bonne fortune. J'ai eu le plaisir de vous voir plusieurs fois, il y a deux ans: quoique je ne vous aye jamais parlé, je vous rappellerai des circonstances qui vous en feront ressouvenir.

Vous voudrez bien m'adresser votre réponse ici, et y joindre celle pour le prince, cachetée avec enveloppe. Il ne veut se nommer que lorsqu'il connoîtra vos sentimens favorables ou contraires; il sent, ainsi que moi, que vous pourriez ^[25] avoir des engagemens impossibles à rompre.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponses de Saulnier cadette au prince et de Saulnier aînée au chambellan; la première est incluse dans la seconde:

Paris, le 3 novembre 1785.

Monseigneur, je fais un effort sur moi-même pour répondre à ce que vous daignez me faire écrire: je suis pénétrée d'un pareil honneur; la lettre de ma sœur expliquera mieux mes sentimens.

Monseigneur,
de votre altesse
la très-humble servante.—SAULNIER cadette.

Paris, le 3 novembre 1785. ^[26]

L'état où se trouve ma sœur ne lui permet pas d'écrire en ce moment. Le dernier voyage qu'elle vient de faire à Fontainebleau lui a causé des fièvres violentes qui la retiennent dans son lit; elle a été seignée quatre fois. Sans cela elle auroit l'honneur de répondre au prince qu'elle ne connoît pas encore, mais que les choses flatteuses qu'il lui fait dire lui font bien désirer de le connoître. Des procédés si honnaites pourroient bien faire naître dans son cœur des sentimens qu'elle n'a pas encore éprouvé ^[9]. Nous espérons, M., de votre bonté, ma sœur et moi, que vous ^[27] nous laisserez pas attendre avec impatience une réponse dans laquelle sur-tout vous n'oublierez pas des circonstances que vous nous promettez: nous vous prions, monsieur, de vouloir bien croire qu'on ne peut rien ajouter aux sentimens de reconnaissance et de respect avec lesquels nous avons l'honneur d'être vos très-humbles servantes.—SAULNIER l'aînée.

A Mademoiselle Saulnier cadette.

Aperçu confidentiel des avantages qui lui sont réservés du côté du prince.

Nancy, le 11 novembre 1785.

J'ai reçu, mademoiselle, votre lettre du 3, et celle de mademoiselle votre sœur; j'ai fait partir sur-le-champ la vôtre ^[28] pour Manheim, où le prince doit être depuis avant-hier; j'y ai joint une copie de celle de mademoiselle votre sœur. Si son altesse est satisfaite, comme je n'en doute pas, de la célérité que vous avez mise à lui répondre, elle sera bien touchée

de l'état fâcheux dans lequel vous vous trouvez; j'espère que vous m'informerez exactement des suites de votre maladie, qui ne peut être produite que par la fatigue du voyage de Fontainebleau; et je compte que votre première lettre m'apportera des nouvelles satisfaisantes.

Je ne doute pas de recevoir sous très peu de jours, une lettre du prince pour vous; mais en attendant, voici les détails que je crois pouvoir vous donner, d'après mes conversations avec lui. Quoiqu'il soit naturellement très-généreux, il se trouve un peu gêné dans ce moment-ci, parce qu'il s'empresse de liquider toutes les dettes que son père^[29] avait contractées avec le roi de Prusse, monarque aussi peu galant que créancier exigeant. En conséquence, voici à peu près ce que je crois pouvoir vous assurer qu'il fera pour vous: j'aime mieux vous dire moins que plus.

D'abord il veut une petite maison, seule, s'il est possible (pour vous s'entend), aux environs des boulevards; il y mettra mille écus; il la garnira de six à huit mille francs de meubles, habillera deux laquais et un cocher, donnera une diligence et deux chevaux, le tout de cinq à six mille francs; de plus vous aurez cinquante louis par mois, et votre maison sera défrayée de tout. Je ne vous parle pas des petits agréments, tels que des loges aux spectacles, et des cadeaux courans: voilà ce dont je suis sûr. Je n'entre dans tous ces détails qu'afin que vous sachiez sur quoi compter: je sais que l'intérêt n'est qu'une chose bien secondaire, et que c'est le sentiment seul qui doit décider de tout; je vous prie même^[30] de me garder le secret, puisque j'agis de mon chef, et à l'insçu du prince, qui m'en sauroit peut-être mauvais gré, vu que sa méthode est de chercher à gagner et captiver les cœurs.

Lorsqu'il vous sera connu, vous serez forcée de convenir qu'il a bien réellement le sentiment épuré de l'amour.

Faites-moi le plaisir de remettre à mademoiselle votre sœur, la lettre ci-jointe: la sienne est si joliment écrite, que je n'ai pu m'empêcher de lui en faire mon compliment; j'entrevois qu'elle doit être fort aimable.

Vous avez oublié de cacheter votre lettre pour le prince, comme je vous l'avais recommandé; souvenez-vous-en pour la première qui contiendra beaucoup de choses que je suis censé ignorer.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

A Mademoiselle Saulnier l'aînée.

[31]

Détails intimes donnés et demandés par Caillot-Duval. Saulnier aînée répond en faisant le portrait de la sœur et la description de leur genre de vie. (Incluse dans la précédente.)

Nancy, le 11 novembre 1785.

Je vous avoue, mademoiselle, que votre lettre m'a enchanté, elle m'inspire le plus grand désir de faire votre connoissance, et je suis persuadé que votre société ne peut qu'être infiniment agréable. Que j'aime à voir deux sœurs vivre en aussi bonne intelligence! cela fait l'éloge de vos cœurs. Comme vous me semblez avoir toute la confiance de votre aimable sœur, je vais m'ouvrir à vous sur certains points délicats, auxquels j'espère que vous me répondrez avec la même franchise.

J'ose me flatter que vous n'avez point pris de moi une idée défavorable; la démarche que je fais aujourd'hui n'est^[32] pour principe que l'amitié la plus pure, et la moins susceptible de soupçons fâcheux. Soit dit entre nous, je désirerois bien que vous voulussiez me faire connoître le caractère de mademoiselle votre sœur; quels sont ses goûts, le genre de ses sociétés (article essentiel). Le prince est la douceur et la bonté même; il est gai et ouvert: son foible (il est bien pardonnable) est de vouloir être aimé. C'est un modèle de constance, du moment qu'on lui plaît: il faut pour cela des attentions soutenues, et lui témoigner un attachement et une confiance sans bornes. Pour vous en donner un exemple, il a passé trois ans avec une Française réfugiée, dont il a une fille. Leur amour n'a été troublé que par la mort de cette tendre et chère amante, qui a rendu le dernier soupir dans ses bras. Il s'est écoulé quatre ans depuis cette^[33] terrible catastrophe: il a pris sur ses revenus une somme annuelle de 25.000 florins, pour compléter 100.000, qu'il vient de placer sur la tête de ce précieux enfant, qui a à peine cinq ans. Son mariage, qui s'est fait dans cet intervalle, a calmé, pour un moment, sa douleur: enfin, la raison est venue à son secours, et, comme son cœur a besoin d'aimer (son mariage étant une affaire de convenance trop ordinaire parmi ses pareils), je lui ai parlé de mademoiselle votre sœur; d'après le portrait que j'en ai fait, il s'est décidé sur-le-champ. Sur-tout n'oubliez pas les renseignemens que je vous demande; de plus, dites-moi si vous habitez avec tous vos parents, et si vous et votre sœur consentez à les quitter; car l'intention de son altesse est qu'il n'y ait que votre sœur dans la maison quelle lui destine: mais je me charge d'arranger les choses pour que vous y habitiez aussi; cela sera même plus convenable pour elle, et plus agréable pour vous.^[34]

N'oubliez pas de recommander à votre sœur de m'envoyer la lettre pour le prince, cachetée et sous enveloppe: elle peut s'expliquer en toute confiance; il suffira qu'elle mette sur l'adresse: *pour son altesse*.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse.

Paris, le 15 novembre 1785.

MONSIEUR,

Je suis bien flatée de la bonne opinion que vous voulez bien prendre de moi: cela cependant ne me donnera point d'amour-propre, parce que je suis bien éloignée de penser qu'il n'y ait que nos chevaliers français de galans; ce^[35] sont des complimens auxquels on doit s'attendre quand on écrit à un homme d'esprit.

Vous désirez de me connaître, monsieur, en cela nos désirs sont réciproques. Comment avez-vous pu penser que peut-être nous aurions sur votre comte des sentimens différens de ceux que le rang que vous occupez et les bons offices que vous voulez nous rendre doivent faire naître dans nos cœurs?

Quelque soit le motif qui vous et fait écrire ces lettres, n'importe c'est un amour de roman qui me plairoit assez, mes en vérité vous êtes bien repreansible de nous avoir tu le nom du héros. Vous conaissez la curiosité des femmes et vous n'avez pas encor satisfet à la notre. Vous me demandez une explication que ma sœur ne pourra vous donner, il lui est impossible de vous répondre car l'application qu'exigerait une pareille réponse seroit dans le cas de lui donner la^[36] levre,

et vous êtes trop honnête pour ne pas vous contenter d'une pareille raison.

Le portraits que vous faites de votre aimable prince ne seroit manquer de plaire et je trouve dans le caractère de ma sœur un peu d'analogie avec le sien.

Elle est sans expérience parce qu'elle est encore jeune l'amitié quelle a pour ses parents et son penchant à rendre service son la bête de son cœur.

Concentrée dans le sein de sa famille où elle se plaît beaucoup, elle ne voit point de sociétés où le cœur et l'esprit pourroient se dépraver ^[10] avec des pareilles précautions et une semblable retenue les qualités du cœur ne ^[37] peuvent manquer de paroître à ses yeux bien plus estimable que les avantages de la figure dont la frivolité feroit le principal ornement. Comme il ne lui seroit pas difficile de trouver les avantages qui s'offrent les premiers aux âmes intéressées dans les conditions que vous imposez, aussi ne seront pas les motifs qui la détermineront mais plutôt l'idée douce et flatteuse d'être aimée d'une personne que la naissance et des brillantes qualités élèvent au dessus des autres hommes.

Quoique sa dépense soit grande la première place ^[11] quelle occupe à l'opéra la met à l'abri de ces variations ^[38] de monter et de descendre.

Quand à la petite maison que le prince désireroit quelle occupât, avant d'avoir reçu aucunes de vos lettres on en avoit déjà loué une pour 3000 l. sur les boulevards et toutes les commodités qui s'y trouvent ne laisseroient rien à désirer à son altesse. Pour la voiture et les chevaux le prince pourra reconnoître cela d'une autre manière parce que nous en avons deux toutes neuves.

Comme nous sommes unies des l'enfance rien ne seroit nous séparer, nous n'avons qu'une mère que nous aimons tendrement, et deux frères mes qui par leurs états présent ne sont point dans le cas de recourir à nous, voilà toute notre famille et notre suite et notre société ordinaire.

Coïque ma sœur soit un peu mieux actuellement et hors de danger cependant la maladie un peu longue quelle a eue ^[39] l'a laissée dans une grande foiblesse qui la met dans l'impossibilité de rien faire qui exige de l'attention sans nuire au rétablissement de la santé c'est pourquoi M. veuille bien agréer au prince ses regrets de ne pouvoir lui écrire et recevoir en même temps de ma part les assurances etc. J'ai l'honneur d'être etc.—S... l'aînée.

P. S. Dans la première lettre que vous nous écrirez nous espérons surtout que vous nous tirerez d'incertitude en nous envoyant le non du prince, sans cela le roman deviendroit froid et sans intérêt.

A Mademoiselle Saulnier l'aînée.

40

(Caillot-Duval se formalise du doute que laisse percer sa correspondante).

Nancy, le 17 novembre 1785.

Je reçois à l'instant, mademoiselle, votre lettre du 15: il m'est impossible d'y répondre en détail aujourd'hui; je me bornerai à vous observer, que j'ai lieu d'être étonné de quelques passages qu'elle contient, qui tendent à faire croire que vous regardez ceci comme un roman. Croyez que vous êtes dans l'erreur: rien n'est plus sérieux que tout ce que je vous ai écrit, et je ne vous cache pas que si le prince venoit à être instruit de la manière dont vous avez reçu ses offres, le dépit pourroit les lui faire porter ailleurs où vous pouvez croire qu'elles seroient reçues avec empressement; car je suis bien aise de vous prévenir qu'il est loin d'être habitué à des refus: ses qualités physiques et morales, le rang ^[41] qu'il tient dans le monde, sont des motifs assez puissans pour qu'il ne doive pas s'y attendre. Croyez que je ne vous parle que pour votre bien, et pour celui de votre sœur: j'attends une réponse prompte et satisfaisante; car, si le prince arrivoit, je n'oserois lui montrer celle que je viens de recevoir, et pour lors votre silence seroit sûrement mal interprété; si, contre mon attente, vous tardiez plus de huit jours à me répondre, je serois forcé de regarder votre silence comme une rupture, et d'en écrire au prince en conséquence; je prendrois ce parti-là à regret: mais mon devoir m'en feroit une loi, et vous êtes trop juste pour me blâmer.

Je suis, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse.

42

Paris, le 20 novembre 1785.

Votre lettre du 17, monsieur, me surprend beaucoup: comment avez vous pu croire que nous regardions comme un badinage des offres aussi sérieuses que celles que vous nous avez faites. Non, monsieur, je me hâte de vous désabuser: croyez que nous ressentons vivement les obligations infinies que nous vous avons, et que nous savons apprécier les avantages qui doivent en résulter. Assurez le prince de notre parfaite estime et de notre profond respect. Je crois pouvoir vous répondre au non de ma sœur, (coïque à son insu) quelle ne tardera pas à ressentir pour son altesse un sentiment qui lui a été inconnu jusqu'à présent: c'est de quoi vous pouvez être persuadé ainsi que de ceux avec lesquels je suis, monsieur votre, etc.—S... l'aînée.

P. S. Songez que vous me devez une réponse, ma lettre du 15 en demande une pour plusieurs articles: oubliez le ^[43] phrases qui ont pu vous paroître louches, l'interprétation que vous leur avez donnée est bien loin de notre pensée, et nous mériterions la rupture dont vous nous menacé si nous avions pu adopté des idées absurdes et j'ose dire bien coupables après de telles avances de la part d'un prince aussi aimable et... aussi aimé... le mot est lâché je ferme ma lettre: car je le ferois.

A Mademoiselle Saulnier l'aînée.

(Caillot-Duval révèle le nom du prince Kabardinski et fait l'éloge de son tempérament. Réponse ironique avec défiance renaissante).

Nancy, le 24 novembre 1785.

J'ai reçu avec grand plaisir, mademoiselle, votre lettre du 20: elle me rassure pleinement sur mes craintes, qui, ^[44] dans le

fond, étoient plus pour vous que pour moi, puisque vous et votre sœur y êtes les seules intéressées.

Si je n'ai pu répondre sur-le-champ à votre charmante lettre du 18 de ce mois, c'est que vous paraissez désirer vivement la connoissance d'une chose sur laquelle le consentement de son altesse étoit indispensable. Je lui ai écrit sur-le-champ à Strasbourg où il étoit dans le plus grand *incognito*, pour le lui demander. Sa réponse me laissant le maître, je crois pouvoir compter assez sur votre discrétion, pour vous apprendre que mon maître est le prince KABARDINSKI, frère du prince HÉRACLIUS [12], dont vous savez que la Russie a recherché l'alliance avec tant d'empressement. Sa mère [45]t une Française dont les aventures sont un roman, que je me ferai une fête de vous raconter cet hiver au coin du feu. Sa femme lui a apporté une dot immense, et l'assurance d'une principauté en Allemagne, dont le possesseur actuel est podagre et cacochyme. Il est vrai qu'il n'hérite pas des états de son frère, mais il lui a fait un sort indépendant et très considérable. Votre extrême franchise m'engage à ne vous rien cacher. Le prince, avec un très-beau physique, a les manières un peu tartares. Que ce mot ne vous effraye pas, il est d'un caractère doux et benin, et n'a pas plus de fiel qu'un hanneton.

Je crois n'avoir pas besoin de vous recommander le secret le plus absolu sur tout ce que je vous écris, et même vous m'obligeriez de brûler mes lettres.

Ce que vous me mandez sur la maison que vous avez louée me fait grand plaisir; quant aux voitures et aux c[46]vaux, puisqu'ils vous sont inutiles, son altesse, comme vous le dites fort bien, retrouvera cela en vaisselle ou en diamans.

Que votre union avec mademoiselle votre sœur mérite d'éloges! elle est faite pour donner la meilleure idée de votre façon de penser. La tendresse que vous avez pour madame votre chère mère est encore un de ces beaux traits qui font d'autant plus d'honneur au siècle qu'ils sont plus rares. Quant à messieurs vos frères, je suis bien trompé si je n'ai pas entendu parler d'un monsieur S..... du plus grand talent sur le cistre. Si par hasard il est votre frère, il pourra être utile à son altesse, qui a le désir d'apprendre un instrument, et que nous déciderons pour celui-là qui en vaut bien un autre.

Je crois indispensable que le prince trouve à son arrivée ici une lettre de mademoiselle votre sœur, bien d[47]illée; j'espère que sa santé lui permettra de l'écrire. Veuillez bien lui présenter mes hommages, et lui recommander sur-tout de cacheter la lettre pour le prince, et de l'adresser sous mon couvert, toujours poste restante; il sera *incognito* jusques à son arrivée dans la capitale.

Vous terminez votre aimable épître par dire que si le nom du prince demeurait inconnu, le roman seroit froid: vous pouvez avoir raison, mais je suis bien aise de vous dire que le dénouement sera très-chaud, malgré la rigueur de la saison; car le prince est vraiment *un payeur d'arrérages* (ne prenez pas en mal ce petit badinage), et moi je soutiens bravement l'honneur du pavillon (passez-moi je vous prie cette bouffée de tempérament).

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse.

[48]

Paris, le 28 novembre 1785.

J'ai reçu, monsieur, dimanche dernier, votre charmante lettre, que j'ai lue trois ou quatre fois. En vérité, il faut avouer que vous êtes un homme consommé dans la galanterie, et qu'il y auroit du danger à vous voir de trop près; mais je crois que l'on peut s'amuser, sans que cela tire à conséquence.

Vous ne me croyez pas assez dépourvue de sens commun pour me persuader que l'histoire du Prince Kabardinski ne soit une chimère. Comme j'ai *un peu* d'expérience, je ne suis pas tout-à-fait crédule; je ne peux deviner le motif qui vous anime, les gens d'esprit cherchent toujours les occasions de faire des compliments: si cela est vous avez parfaitement réussi. J'ai cherché une journée entière le nom du prince Kabardinski dans l'almanac, et je suis persuadée qu'il [49]xiste point de prince de ce nom ni même un qui lui ressemble, nom plus que celui de son frère. Je fais la réflexion que puisqu'il a un frère souverain, ce n'est pas à lui à payer les dettes de son père, *au monarque aussi peu galant que créancier exigeant*.

Ma sœur voyant la plaisanterie, vouloit m'empêcher d'écrire, mais moi qui suis enchantée de faire un petit roman de toutes les jolies lettres que j'ai reçues, je comte que vos lettre me serviront beaucoup quand vous serez à Paris nous arengerons cela ensemble, sans y oublier des grand noms pour donner plus d'intérêt à la chose san-toutefois comprometre personne en un mot je suivrai vos conseilles pour le roman tragi-commique votre esprit, vos lumières, votre stile coulant m'asurent du plus grand succès pour notre livre [13].

J'ai peine a croire que le pays que vous abitez vous et vu naître, il est rare qu'en un climat si sombre il y [50]t des personnes d'un mérite si distingué vous resenblez plutaut à un chevalier français fidelle à sa patrie et infidelle à sa métraiſce.

Il faut que son altesse croye ma sœur bien étourdie de penser qu'elle lui écrira sans avoir reçu de lettres personnelle, quoiqu'elle n'ait que seize ans, elle a la raison de quarante elle ne me resenble pas *elle ne veut pas s'amuser en idée*. Pour moi qui cherche à rire, je vous écris avec le plus grand plaisir et san chercher à aprofondir vos raisons.

Je ne suis point au fait de l'histoire de Russie voila pourquoi je ne sais point ce que vous me dite.

Malgré que je sois un peu indiscrette, je veux bien pour vous me faire violence, mais j'ai toujours envie de m'é[51]ircir. Ah! c'est un grand sacrifice que je vous fais de me taire je vous pris cependant de comter sur ma discrestion. Voici ce que ma sœur dit pour le prince.

«L'on n'aime pas sans connoître, il n'y a que des grandes qualités et de grandes assurances, qui puissent déterminer un cœur qui se méfie de tout. Si le prince avoit les tendres sentimens que l'on se force de me faire croire, il m'en orait déjà donné des preuves. Je ne lui en demande qu'une bien petite encore, c'est son portrait que je désirerois avoir. Je promet d'en garder le secret mes surtout qu'il m'écrive lui-même.»

Il y a une chose qui paroît bien extraordinaire, c'est que vous vous serviez d'une main étranger pour nous écrire: il me

semble qu'en pareil cas l'on ne s'en rapporte qu'à soi même.

La dernière phrase de votre lettre a fait *rougir* ma sœur. Moi, qui pense toujours à notre livre, je suis bien aise d'en voir le dénouement de tout ceci.

Quand au trait un peu galant dont vous termine votre lettre, j'y ajouterai que votre témoignage n'est pas tout-à-fait recevable c'est à la seule Venus à juger des prouesses de Mars.

J'ai l'honneur d'être, etc.—S..., l'aînée.)

Deuxième lettre du prince Kabardinski à Mademoiselle Saulnier cadette.
(Incluse dans la suivante.)

Nancy, le 5 décembre 1785.

J'arrive dans cette ville, mademoiselle; mon chambellan qui a toute ma confiance, m'a parlé de vous d'une manière si avantageuse, que je me rends à ses sollicitations pressantes, malgré tous les ménagemens que j'ai encore à garder: je prends sur moi de vous écrire; je vous confirme tout ce que mon chambellan vous a mandé; j'y ajouterai que, dans un mois au plus tard, j'aurai le plaisir d'admirer de plus près ces grâces touchantes qui sont l'objet de toutes mes pensées.

Depuis votre première lettre, vous m'avez traité avec bien de la rigueur: j'espère qu'elle va cesser et que d'ici à mon départ, nous aurons une correspondance suivie, qui sera le prélude d'une liaison qui fera le bonheur de ma vie.

Le prince KABARDINSKI.

A Mademoiselle Saulnier l'aînée, à Paris.

54

(Caillot s'étonne de nouveau des doutes témoignés. Il insiste sur les qualités amoureuses de son prince et sur les siennes. La plaisanterie devient forte. Toutefois, sa correspondante ne clôt pas encore l'entretien).

Nancy, le 6 décembre 1785.

J'ai reçu, mademoiselle, votre lettre, que je n'ai pas eu besoin de relire trois ou quatre fois, comme vous avez fait de la mienne: je vous avoue que je ne suis pas encore revenu de l'étonnement qu'elle m'a causé. Un autre que moi jetteroit feu et flamme; j'ai cependant un grand motif de consolation; c'est que je vois que vous avez gardé le plus profond secret, comme je vous l'avois recommandé, car si vous en eussiez ouvert la bouche à qui que ce soit, il n'est personne qui ne vous eût appris ce que c'est que le prince Héraclius, de l'existence duquel vous paroissez douter: ce n'est pas dans les étrennes mignonnes [14] que vous trouverez son nom et celui du prince Kabardinski. Toutes les gazettes ont assez retenti et retentissent encore du nom du frère aîné: il y a sans doute des Russes à Paris; parlez-leur-en, sans entrer dans aucun détail, et vous verrez ce qu'ils vous en diront. Quant au pays dont vous doutez aussi, prenez la peine d'ouvrir le tome cinquième de l'histoire naturelle de M. de Buffon, et la page 20 [15] vous instruira de ce que sont les peuples de Kabardinski, et s'ils sont tant à dédaigner; selon cet auteur, et selon la vérité, les habitans de cette contrée sont les plus vigoureux hommes que l'on connoisse: son altesse soutient bien la réputation de son pays.

56

Il vous semble extraordinaire que le prince paye les dettes de son père, ayant un frère souverain; vous saurez que comme le prince Héraclius lui a fait un sort beaucoup plus considérable qu'il ne devoit l'espérer, il est convenu, en revanche, de liquider sur ses revenus une partie des dettes contractées par leur père. Dans deux ans, il sera tout-à-fait quitte; cela n'empêche pas qu'il ne soit puissamment riche, même dans ce moment-ci.

Je crois qu'il est fort heureux pour votre sœur que vous n'ayez pas suivi son conseil, en ne me répondant pas.

Son altesse est ici depuis deux jours; je l'ai déterminée, avec bien de la peine, à écrire à votre sœur, et je joins ici sa lettre. Je n'ai pas osé lui parler du portrait; c'est une matière trop délicate pour ce moment-ci: d'ailleurs il eût peut-être voulu voir la lettre où on le demandoit, et s'il avoit lu celle que j'ai reçue de vous, il ne seroit plus question de rien, et il eût été impossible de le ramener. Le prince, quoique doux et complaisant, est fort haut et très susceptible.

Vous faites une réflexion très-juste, que j'ai tort de me servir d'une main étrangère pour des choses de cette nature; mais rassurez-vous: mon secrétaire est si bête qu'il ne comprend pas un mot de ce qu'il écrit, et de plus, je vous évite de lire mon griffonnage, car je ne peins pas bien.

Je suis fâché que la dernière phrase de ma lettre ait présenté à votre sœur des idées un peu croustilleuses: j'éviterai de retomber dans la même faute; mais je vous dirai, entre nous, que, puisqu'elle n'aime pas à s'amuser en idée, le prince est bien son affaire, et l'amusera réellement. Quant à moi, je vous assure que je suis aussi pour les plaisirs plus et palpables: je puis dire, en toute vérité, que Venus ne m'a jamais pris pour Mars en carême.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse de Saulnier aînée.

Paris, 14 décembre 1785.

Je ne puis imaginer, monsieur, que vous montrez de l'étonnement de ce que j'ai lu trois fois ou quatre fois une lettre charmante.

Tel est le charme des choses écrites avec esprit lorsqu'on les a lues, on veut les relire encore, mais malgré cela il ne faut point que l'esprit nous fasse donner dans l'illusion; ainsi les grâces et le stil séduisant de vos lettres n'empêchera pas ma raison d'en apprécier les motifs, et d'en peser les conséquences.

59

Il me paroît bien étrange qu'un prince soit amoureux de ma sœur qu'il n'a jamais vue. N'est-ce pas un peu Domguichote et l'aveu le plus flatteur en pareil cas doit il paroître sincère. Ah! ceci à trop l'air de quelque tour d'un chevalier françois, pour que l'on puisse raisonnablement y ajouter fois que voulez-vous! l'on fait tant de ces petites méchancetés à Paris qu'il faut bien que la méfiance et la circonspection soit notre sauve garde pour qu'on ne fasse pas des risées sur

notre comte.

De plus quelque crédule et quelque simple que je fusse, comment voudriez vous que je crusse ce que vous supposez que votre secrétaire à transcrit lui-même. En vérité, il faudroit être bien complaisant pour souscrire à un pareil aveu. Non, non, je n'en croi rien. Vous avez fait une école en prenant ce biais pour répondre à l'objection que je vous fis [60] de ce qu'en pareil cas vous vous serviez d'une main étrangère. Je me rappelle que dans une comédie moderne, je lu: *Mondieu que ces gens d'esprit sont sot*. Permettes moi de me servir de ce passage, et vous dire, moi: *Mon dieu que ces gens d'esprit sont étourdis*.

Vous me renvoyez aux gasetes et aux journaux qui doivent m'instruire du prince Kabardinski et du prince son frère. Doi je m'imposer une tache si dure que de les parcourir tous. A la bonheur si ces gazetes et ces journaux étoient écrites d'un stîl tel que celui de la *Nouvelle Héloïse!* De plus, la Crimée désolée tour à tour par les armes des Turcs et des Russes, prouveroit elle quelque chose en faveur du héros phantastique qu'il vous plairoit d'imaginer.

Avec tout votre esprit, monsieur le romancier, vous avez fait une école, et même je pourois en citer plus d'une. [61] tête du roman alloit bien, mais vous avez pechez par la queue, et je vous laisse à penser si je devois m'en appercevoir.

J'ai lu la lettre de son altesse, elle n'est pas moins intéressante que la votre, mais ma sœur ne peut y répondre actuellement. Elle n'est point à Paris. Comme elle a été fort malade elle est partie pour la campagne afin d'y respirer un air plus salutare. Je lui porterai la lettre, mais ce ne peut être avant huit jours et je songe que dans cet intervalle je peux encore recevoir une lettre de vous. Je la lui enverrais, mais elle ne se détermineroit point à répondre si je n'étois présente, parce qu'elle présume qu'il en doit être de votre prince Héracrius *comme de celui de Cornail*. Vous entendez ce que cela veut dire. Je lirai M. de Buffon, quoique je n'en puisse pas saisir toutes les beautés. Il n'est rien que je ne fasse pour connoître les peuples de Kabardinski. Je vous prie de dire au prince que ma sœur est à trente lieues [62] Paris ou elle restera une quinzaine de jours pour sa santé, elle sera sans doute bien flattée en recevant la lettre.

Vous me marquez que vous venez à Paris, je n'ai pu voir en quel temps; vous avez mis le cachet sur la datte et je l'ai ouverte de manier que je n'ai pû la déchiffrer. Marquez-nous S. V. P. quand vous reviendrez, et ne doutez point de l'acueil que vous avez droit d'attendre en arrivant à Paris et des sentimens avec lesquels, etc.—S... l'aînée.

A Mademoiselle S... l'aînée, à Paris.

(Protestations de Caillot-Duval, qui se dit compromis par le silence de Saulnier cadette. L'aînée le console en devinant un logogriphe composé pendant sa disgrâce).

Nancy, le 25 décembre 1785.

[63]

Votre lettre du 14, mademoiselle, m'est parvenue il y a quelques jours; je vous avoue qu'elle m'a causé le plus grand étonnement par le ton de plaisanterie qui y règne. La chose d'elle-même étoit assez sérieuse, soit par le personnage qu'elle mettoit en jeu, soit par la sincérité des aveux que renfermoient mes lettres. Le silence obstiné de votre sœur m'a forcé de montrer au prince votre réponse, pour me soustraire aux reproches dont il m'accabloit; il en a été indigné, et, dans sa colère, il m'a tenu à peu près ce langage (les yeux hagards et l'écume sur les lèvres): Vous êtes bien osé, de m'avoir compromis avec de pareilles caillettes (c'est son mot favori); vous mériteriez que je vous envoyasse à *Lodeorbarli* [16] (c'est la prison d'Etat chez le prince, située près du Pont-Euxin); je veux bien vous pardonner [64] en mémoire de vos services passés, mais vous serez un mois sans manger à ma table, et jusques-là vous vivrez de *codelipons* (nourriture mal-saine) et de *chartoufedu* (boisson exécrationnelle). Voilà pourtant ce que vous m'attirez, pour avoir voulu rendre service à votre sœur; c'est une leçon pour l'avenir. Il a terminé sa brusque incartade par me dire qu'il ne vouloit plus entendre parler de vous, et qu'il se repentoit de s'être reposé si long-temps sur des petites perronelles (passez-moi le mot). J'ai fait mon possible pour l'appaiser, mais j'ai reconnu que le seul moyen, s'il y en a un, est une lettre de votre sœur, ou au moins de vous, adressée à lui-même. Il n'est pas mal intentionné pour vous: son plus grand mécontentement vient de votre sœur.

Si vous ne pouvez vous déterminer à écrire, votre sœur ni vous, au moins apprenez-moi si, comme je l'espère [65] vous m'avez gardé le secret le plus inviolable. Je serois perdu, si vous y aviez manqué. Vous voyez que mon sort est entre vos mains: mais je vous crois trop honnête pour abuser de la confiance que j'ai eue en vous. Je suis menacé, dans ce cas, du supplice des *courtousedilles*, toujours suivi de la ruine du principe générateur.

Je ne sais où vous avez pris que la Crimée étoit désolée tour à tour par les Russes et les Turcs: elle ne l'est par personne. Ces climats sont protégés par la division du prince *Botanipet*, qui est composée des trois régimens des *Pasteroipètes*, *Friscarpètes* et *Simmocupètes*: ce sont des troupes superbes, faciles à entamer, mais fort aisées à recruter.

Je dois entendre, selon vous, ce que c'est que le prince *de Cornail*; j'avoue, à ma honte, que c'est la première [66] que j'en entends parler. Si j'avois affaire à une personne moins instruite, je croirois qu'elle a voulu dire *Corneille*; mais ce seroit vous faire injure, que de vous croire capable d'une erreur aussi grossière.

J'attends incessamment de vos nouvelles, et je vous prie de me croire, en attendant, etc.—CAILLOT-DUVAL.

P.-S.—Étant peu occupé dans ce moment, je me suis permis un petit logogryphe que je soumets à votre jugement.

Je vauX plus de cinq sans ma queue,
Et ne vauX qu'un avec ma queue:
Entouré de blanc sans ma queue,
Cerné de noir avec ma queue.
Vous me chérissiez sans ma queue,
Vous m'adorez avec ma queue.
Je suis en montre sans ma queue,
Et je me montre avec ma queue.

Ce seroit faire injure à votre pénétration que d'y joindre le mot: si le jeu vous plaît, vous n'avez qu'à dire, ⁶⁷us en recevrez un par tous les courriers. Une personne aussi instruite que vous connoît sans doute les chiffres romains. Vous voyez que je vous mets sur la voie.

Réponse

Paris, le 28 décembre 1785.

Quelque disposée que je fusse à continuer la correspondance sur le ton de plaisanterie qui semble en effet convenir à tout ceci, cependant le tableau touchant et pathétique que vous m'avez fait de la situation embarrassante où vous vous êtes trouvé à l'abord du prince, m'engage de vous répondre plus sérieusement. J'ai en vérité beaucoup de peine du mauvais traitement que vous avez éprouvé de la part du prince. Quoi! pour une bagatelle parler de prison d'Etat ⁶⁸ vous condamner pour un mois à ne manger que du *codelipon*, et ne boire que du *chartoufedu* c'est en vérité avoir un caractère dur je vois bien qu'il ne fait pas toujours bon de badiner avec les princes tartares. Sans doute les femmes de Karbardinki accoutumées à la dépendance à l'égard des hommes n'ont pas encore pris le soin de polir leurs manières grossières. Je voudrais bien être plus près de vous pour tâcher d'adoucir la rigueur du procédé de son altesse car je pense que lorsqu'on fait un repas aussi maigre que celui auquel le prince vous a condamné il n'est pas possible alors de parler d'amour bien haud. Je me ferois un devoir de vous visiter dans votre prison, je me chargerois de la fonction de votre maître d'hôtel, votre table seroit servie sans profusion mais avec délicatesse et le vin de Champagne et de Bourgogne tiendroient la place d'une boisson qui peut-être est d'usage lorsqu'on a besoin d'observer un régime ⁶⁹. Sans doute, la diette ne convient qu'aux amans languoureux qui ne vivent que de soupirs et meurent par métaphore mais ce doit être autre chose pour vous à qui des circonstances facheuses ne sauroient en lever la gaieté de votre esprit et vous empêché de faire des logoglyphes (je vous prévien que j'ai deviné le votre sur le champ et vous n'en serez pas surpris). C'est bien fait avous de mêler du badinage par mi les choses les plus graves. Vous mérités d'être François et je vous soupçonne beaucoup de l'être.

Le courroux du prince m'a causé véritablement de la peine mais c'est pour vous que j'ai craint. Je lui passe très-volontiers les termes dont il s'est servi pour nous apostropher. On voit bien qu'ils se sent un peu de la rudesse du climat qu'il habite, mais, quand il auroit séjourné quelque tems à Paris en devenant un prince accompli, il apprendra ⁷⁰ les manières honnaites et gracieuses dont on use à l'égard des femmes rendent leur commerce plus doux et plus agréable.

Adieu, pénitent agréable, vous allez commencer votre ramadan, je vous souhaite patience et bon courage, faites ensorte de venir au plutot participer aux amusemens de notre carnaval.

J'ai l'honneur d'être, etc.—S... l'ainée.

A Mademoiselle Saulnier l'ainée.

(Cette fois, Caillot-Duval, visiblement à bout, va dépasser les bornes de la plaisanterie. Il devient trop grossier pour qu'on puisse s'y tromper. La correspondance est close).

Nancy; le 10 janvier 1786.

J'ai reçu, ma charmante amie, votre aimable épître du 28; elle m'a réconforté au point de faire hausser mes actid ⁷¹ à un degré que je ne connoissois plus depuis ma disgrâce.

La nature, muette chez moi, s'est fait entendre avec l'énergie de mes premières années: hier encore, entièrement occupé de vous pendant mon sommeil, je me suis réveillé nageant dans une mer de délices. Non, je ne puis me persuader que cet ordre mendiant, si connu par son extérieur bizarre, ait jamais eu d'aussi bonne fortune.

Ce qui a mis le comble à ma félicité, c'est que son altesse a bien voulu oublier mes torts, et me rendre ses bonnes grâces au jour de l'an. J'ai été admis à l'honneur du *saicebul*; c'est ce qui répond à la faveur de baiser la main: mon ordinaire a été changé; je mange à la table du prince, et tous les jours nous nous régalons de *cagupeles*, c'est son plat favori: il répond à cette espèce d'oublies que vous appelez *plaisir des dames*; il faut toujours les manger entier ⁷² ou ils ne valent rien. Vous savez mieux que personne combien il est difficile de garder long-tems intacts des objets aussi délicats.

Il y a toute apparence que nous ne serons à Paris que vers le milieu de février: je me ferai un plaisir de me rendre chez vous le plutôt possible; ma consolation, jusqu'à ce moment, sera de recevoir de vos chères lettres. Quant au prince, il ne m'a plus parlé de vous, et vous sentez que je n'ai pas été tenté de lui en ouvrir la bouche; car j'ai encore le gosier empâté de ce vilain *chartoufedu*, et de ces maudits *codelipons*, qui ont pensé m'étrangler.

Je m'attendois à voir, dans votre lettre, le mot du logogryphe que je vous ai envoyé: dès que vous l'avez deviné, vous auriez dû me le mander; je vous en aurois envoyé un autre. Je travaille en ce genre, sans prétention et avec facilité ⁷³, je tourne aussi fort bien les compliments de bonne année et les envois d'étrennes; ça été même l'origine de ma fortune.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLLOT-DUVAL.

II

A M. Le Cat, Procureur au présidial, à Abbeville.

Caillot-Duval, débutant littéraire, demande des conseils à Le Cat, qu'il admire. Il lui offre l'examen d'un petit poème de vingt-quatre chants pour commencer et finit par lui faire espérer sa nomination d'académicien à Saint-Pétersbourg par la protection du Prince Kabardinski, auquel Le Cat, plein d'espoir, adresse aussitôt une Epître en vers.

Nancy, le 23 septembre 1785.

74

Le conte des Grelots, monsieur, l'analyse des eaux de Fruges^[17] et nombre de chansons, d'épigrammes, de logoglyphes et d'amphygouris, dont vous avez enrichi le journal littéraire de Nancy, m'ont donné la plus haute idée de vos talents, et m'ont prouvé que les vers et la prose vous étoient également familiers. Je ne puis différer plus long-temps le tribut d'éloges qui vous est dû, et l'hommage de ma reconnaissance pour le plaisir que vous m'avez fait éprouver. Que l'auteur de ce journal doit se trouver heureux d'avoir en vous un *collaborateur* aussi éclairé qu'infatigable!

Avec quelle douleur n'ai-je pas vu, à la fin du quarante-unième volume d'un ouvrage dont vous paraissez faire le cas qu'il mérite (*les Contemporaines*), une violente sortie^[18] contre un opuscule de votre façon, que j'ai trouvé rempli^[75] de ce véritable sel attique, si rare de nos jours! Je veux parler de ce logogryphe que vous vous êtes permis, à si juste titre, sur le nom de M. Rétif (de la Bretonne): je suis étonné que cet auteur ait inspiré assez d'intérêt pour qu'on ait pu prendre ouvertement son parti.

Votre *Voyage d'Elégie*, inséré dans le dernier journal de Nancy, ne m'a point échappé: j'y ai reconnu ce folâtre enjouement qui caractérise toutes vos productions. Le nouveau trait lancé contre M. Rétif m'a paru piquant et ingénieux: j'ai été surtout enchanté de la préface, par les idées neuves et le sens moral qu'elle présente.

76

Si vos occupations vous permettent de me donner quelques momens, vos conseils ne pourront qu'être du plus grand secours à un jeune débutant dans la carrière des lettres.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

P. S. Je vais mettre la dernière main à un ouvrage sur lequel je serai enchanté d'avoir votre opinion.

Réponse

Abbeville, le 2 octobre 1785.

Je suis bien sensible, monsieur, à vos éloges; je vous prie d'en recevoir tous mes remerciements. Je sais cependant assez m'apprécier, pour être persuadé que je ne mérite point les choses flatteuses que vous m'écrivez. Je ne s^[77] que médiocrement lettré, et mon état qui prend presque tout mon temps, m'ôte l'espoir d'acquies plus de talent.

Quoique les ouvrages de M. Rétif me paroissent susceptibles de critique, à bien des égards, j'ai peut-être eu tort de lui déclarer la guerre. «C'est un méchant métier que celui de médire.»

Si vous cultivez les lettres, gardez-vous bien, monsieur, de labourer le champ ingrat de la satire; elle ne procure que des désagrémens.

Je verrai vos ouvrages avec plaisir, et vous dirai ce que j'en pense, sans déguisement.

J'ai l'honneur d'être, etc.—LE CAT.

P. S. Vous voudrez bien, à l'avenir, affranchir vos lettres.

A M. Le Cat, à Abbeville

78

Nancy, le 25 octobre 1785.

C'est au retour, monsieur, d'un petit voyage, que j'ai trouvé ici votre lettre du 2 qui m'attendoit. Je suis infiniment flatté de tout ce que vous me dites d'obligeant; je suis surtout enchanté de voir unie aux talents, cette modestie d'auteur, si rare aujourd'hui. Il seroit à désirer que tous les littérateurs du siècle suivissent un exemple aussi louable: nous verrions disparaître ces pamphlets, ces libelles injurieux, qui sont toujours le fruit d'un amour-propre déplacé. Alors régneroit cette douce harmonie, compagne du vrai mérite, qui parsemeroit de roses la carrière épineuse des lettres.

Vous trouverez peut-être que mon style se ressent un peu des lieux communs de rhétorique: je sens qu'il n^[79] t pas encore assez formé; vous me rendrez un vrai service de me dire ce que vous y aurez trouvé de défectueux! J'espère profiter de vos observations judicieuses. Je suis désolé de n'avoir pu mettre encore la dernière main à un petit poème en vingt-quatre chants, que je soumettrai à votre censure; le titre en est: *Amusements de la campagne* (il faut vous dire que je l'aime beaucoup). J'y ai inséré tous les détails qui peuvent rendre ce tableau piquant; je n'ai passé sous silence aucun des jeux auxquels on s'y adonne; j'y ai même fait entrer les échecs, le domino et la dame polonaise, trois jeux que vous savez être de la plus haute antiquité. Si je ne craignois d'être trop long, je vous transcrirois ici l'épisode de la balançoire, dont j'ose croire que vous ne seriez pas mécontent, mais, réflexion faite, j'aime mieux vous envoyer l'ouvrage en entier, dès qu'il sera terminé. Je compte pouvoir le faire paroître au mois de mars.

80

Dans une ville où il y a une académie, il semble qu'on devroit avoir quelques nouveautés en littérature; mais depuis plusieurs mois on est uniquement absorbé dans l'étude d'une science qui a occupé tout Paris, et sur laquelle je serois bien curieux de connoître votre opinion; vous me feriez plaisir de m'en parler un peu en détail, sur-tout du somnambulisme, qui me paroît être le *nec plus ultra* de la science magnétique. Je ne vous en écrirai ouvertement que quand vous m'aurez fait part de votre façon de penser. Il a paru ici, à ce sujet, un petit ouvrage qui est devenu fort rare; il est intitulé: *Correspondance de M. Mesmer*^[19]; si vous avez le désir de le connoître, je m'arrangerai pour vous^[81] faire passer, franc de port, et dorénavant j'en userai de même pour mes lettres: je conçois que les littérateurs d'une certaine volée prennent leurs précautions, car, sans cela, ils seroient inondés d'un fatras de lettres, ce qui seroit aussi coûteux

que désagréable.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

A M. Le Cat, à Abbeville.

Nancy, le 24 novembre 1785.

L'état de dépérissement et de marasme dans lequel je me trouve, monsieur, depuis 15 jours, m'oblige de me servir d'une main étrangère pour vous rappeler l'indulgence avec laquelle vous avez bien voulu répondre à ma lettre du 23 septembre: elle sembloit me promettre une correspondance suivie: à quoi dois-je donc attribuer le silence obst^[82] que vous gardez avec moi? Vos lettres eussent fait le charme de ma solitude: depuis mon arrivée dans cette ville je vois infiniment peu de monde, et absolument personne depuis trois semaines.

Mon poème des *Amusemens de la campagne* est tout à fait fini; je vais l'envoyer à Paris, et je n'omettrai rien pour que la partie typographique soit bien soignée. Il y aura vingt-quatre gravures, une à chaque chant, et de plus le frontispice. Vous concevez que cet ouvrage m'entraîne dans de grands frais: mais j'espère en être dédommagé. Comme je ne veux pas cependant que vous attendiez deux et peut-être trois mois à avoir ce poème, je vous en fais faire une copie (sans préjudice de l'exemplaire que je vous destine), et je compte qu'elle sera prête dans huit jours. Je pars pour ^[83]is, si toutefois ma foible santé me le permet. Mon départ est fixé au 15 du mois prochain; et si, à cette époque, je n'ai pas reçu de vos nouvelles, j'attribuerai votre silence à la multiplicité de vos occupations, et je ne vous enverrai pas moins la copie de mon poème; mais je me plais à croire que vous ne voudrez pas me laisser plus long temps dans l'inquiétude; d'ailleurs je vous avoue que je serois fort embarrassé pour vous faire passer mon manuscrit; la poste est une voie très-dispendieuse, et cependant si vous ne m'en indiquez pas une autre, je serai forcé de m'en servir, et dans ce cas je crains bien que le plaisir que vous éprouverez à me lire, ne vous dédommage pas des frais.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

P. S. Si vous avez quelque répugnance à suivre une correspondance qui pourroit vous devenir fastidieuse, faite^[84] moi la grâce de me le marquer.

Vous connoissez sans doute le poème de l'harmonie imitative dont M. Piis ^[20] vient de nous régaler: je me suis permis une petite sortie sur ce poème, que je n'ai trouvé ni harmonieux ni à imiter.

J'ose espérer que vous ne serez pas fâché d'apprendre que Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies vient de m'envoyer la patente de membre de l'Académie impériale de Pétersbourg.

Réponse.

Abbeville, le 5 décembre 1785.

Votre dernière lettre, monsieur, me donne de vives inquiétudes sur votre santé; je hâte ma réponse pour vous ^[85]er de m'en donner des nouvelles, sans retard. Pour moi, j'allois mieux; mais la fièvre m'est revenue depuis quelques jours. Dans cette maudite saison, on a tant de peine à se rétablir! Je vous avouerai que vos reproches m'en ont fait; mais vous avez vu, par ma dernière, combien mes excuses ont été légitimes. Ce sera toujours un vrai plaisir pour moi que d'entretenir une correspondance suivie avec vous, et vous pouvez compter que quand il y aura du retard de ma part, ce ne sera jamais qu'aux événemens imprévus et à la multiplicité de mes occupations qu'il faudra l'attribuer.

Je brûle d'envie d'avoir votre poème: vous voudrez bien faire remettre le manuscrit que vous me destinez à M. Marcotte, chez M. Brouet, procureur au parlement, rue Mazarine, à Paris: ce M. Marcotte a des occasions, to^[86]s les semaines, pour Abbeville.

Recevez, je vous prie, mes sincères félicitations, sur la distinction flatteuse que l'Impératrice de Russie vient de vous accorder: je ne doute pas que votre poème ne vous en procure, qui ne le seront pas moins. Quoique je ne soye d'aucun corps littéraire, et que je n'aye jamais fait de démarches à ce sujet, je ne vous dissimulerai pas que mon amour-propre seroit agréablement chatouillé, si je devenois académicien.

Je ne connois point le poème de l'harmonie imitative, mais j'en ai toujours mal auguré. M. de Piis n'est rien moins que propre à ce genre, bien différent de celui de briller dans les vaudevilles. Ses petits opéras offrent souvent des tableaux ingénieux; il met beaucoup de gaieté dans ses ouvrages, mais on peut lui reprocher des calembours, de mauvaises pointes, et quelquefois une gravelure trop forte. Il ne faudroit pas moins qu'un Boileau pour nous donner un bon ^[87]poème sur l'harmonie imitative, et je ne doute pas que ce ne soit avec raison que vous n'avez fait une sortie sur celui de M. de Piis.

J'ai l'honneur d'être, etc.—LE CAT.

A M. le Cat, à Abbeville.

Nancy, le 14 décembre 1785.

Je suis infiniment sensible, monsieur, à l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma fâcheuse situation: il m'est encore impossible de me rendre à Paris, comme je croyois pouvoir le faire; je ne puis m'occuper de choses sérieuses, et c'est ce qui m'empêche de mettre la dernière main à mon poème: ce qui me reste à faire seroit tout au plus l'ouvrage de de^[88] quatre jours, si je me portois bien. Je vais envoyer à Paris, et faire remettre, à l'adresse que vous m'indiquez, la brochure sur le magnétisme, dont je vous ai parlé: je vous fais le sacrifice de mon exemplaire, car cet ouvrage est devenu introuvable. Je suis très-curieux de savoir ce que vous penserez de cette bagatelle; j'y ai trouvé de l'esprit, de la gaieté et des plaisanteries neuves; le style en est assez coulant, quoique concis; je pense que vous ne serez pas non plus mécontent de la partie typographique.

Je vous remercie des éloges flatteurs dont vous m'honorez: si vous n'êtes membre d'aucun corps littéraire, c'est que

vous n'avez fait aucune démarche pour cela; mais il est une manière d'en faire, qui ne peut offenser votre délicatesse, et qui réussira probablement. Je n'avois pas, à beaucoup près, autant de titres littéraires que vous pourriez en rassembler: si vous voulez essayer de ce que je vais vous dire, je suis persuadé que nous serons bientôt confrères. Je suis dans la plus grande intimité avec le prince *Kabardinski*, frère puîné du prince *Héraclius*, que vous connoissez sûrement de nom; c'est par son entremise que j'ai obtenu le titre flatteur dont je viens d'être décoré. Je puis compter assez sur son amitié pour être sûr qu'il ne refusera pas à mes sollicitations la même grâce pour un homme de lettres présenté par moi; en conséquence, je crois que, pour le disposer en votre faveur, vous devriez m'adresser, pour lui, une pièce de vers, dont voici le texte, en partie. Le prince est au mieux avec la Sémiramis du Nord; sa femme, qui est une Géorgienne, vient d'accoucher de cinq enfants mâles, ce dont il n'y a pas d'exemple^[21]; ils vivent tous. La mère seule a conservé^[90] léger frémissement dans les muscles zigomatiques, ce qui fait qu'elle a toujours l'air de rire. Les cinq enfants ont tous l'assurance d'une compagnie dans les volontaires de Crimée: voilà, si je ne me trompe, un canevas assez étendu. La forme de l'épître me paroît la plus convenable. Si vous avez quelques épigrammes neuves et fraîches, vous pourrez me les envoyer aussi: le prince aime beaucoup ce genre-là.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse.

91

Abbeville, le 28 décembre 1785.

Je n'ai reçu, Monsieur, que le 24 de ce mois votre lettre datée du 14: j'y vois avec peine que votre situation est toujours la même. Ménagez-vous extrêmement, surtout ne vous fatiguez point l'esprit par aucun travail littéraire. Le physique est tellement lié au moral, que, quand celui-là éprouve quelqu'affaissement, il faut laisser celui-ci dans le plus grand repos. Quels sont donc vos maux et les remèdes que vous leur opposez?

Le vif intérêt que je prends à vous est le motif de ma curiosité; j'ai été autrefois si long-temps souffrant et valétudinaire, que j'en suis presque devenu médecin; du moins ai-je fait quelques études dans l'art de guérir. Vous avez, je n'en doute pas, des gens très-instruits qui vous dirigent, mais il pourroit se faire que mes conseils vous fussent salutaires,^[92] vous savez «qu'un sot quelquefois ouvre un avis important».

J'attends donc votre réponse à ce sujet sans retard. Comme je ne veux point vous priver de votre brochure sur le magnétisme, quand je l'aurai reçue et lue, je vous la ferai repasser, et même si votre voyage à Paris est encore différé pour quelque temps, je pourrai vous la remettre moi-même, car je crois me rendre dans cette capitale vers la fin du Carême, et ce me seroit un bien grand plaisir de vous y voir, et de trouver cette occasion de resserrer plus étroitement notre liaison, je n'ose vous dire notre amitié.

J'adopte avec le plus grand empressement le parti que vous m'offrez pour parvenir à une confraternité qui me seroit bien chère. Je sens comme vous que pour cela il faut que je rime en l'honneur du Prince, et que l'épître en ce^[93]s est l'ouvrage le plus convenable; mais je vous avouerai que ce genre n'est pas le mien. Je n'ai fait dans ma vie que deux épîtres, encore sont-elles très-foibles; vous en avez pu voir une dans le journal de Nancy, adressée à M. l'intendant d'Amiens: il est vrai qu'elle y a paru très-défigurée, et avec des fautes typographiques inexcusables. L'auteur de ce journal paroît n'être guère soigneux de corriger les épreuves. Malgré mon inaptitude épistolaire, je vais faire mes efforts pour tirer de mon cerveau quelque chose qui ne soit pas tout à fait indigne d'être présenté au prince, et ne tarderai pas à vous l'adresser; en attendant, je vous envoie quelques fruits de mes loisirs, qui n'ont pas encore paru, à l'exception, cependant, des trois derniers morceaux, qui ont été insérés dans l'*Année littéraire*; presque tous sont dans le genre épigrammatique. Vous jugerez s'il n'en trouve qui puissent être montrés au prince. Je me recommande^[94] m'en rapporte à vous sur les moyens d'obtenir son suffrage.

Je travaillois à une parodie en vers de *Médée*, tragédie dans laquelle il y aura beaucoup de caricatures sur plusieurs autres tragédies, lorsque la maladie que je viens d'essuyer, et qui a mis un retard considérable dans toutes mes affaires, m'a obligé de renoncer pour quelque temps à tout travail littéraire.—Recevez, je vous prie, les vœux sincères que je forme pour vous, et soyez persuadé que ce n'est point l'usage seul qui les dicte, mais bien des sentiments plus nobles et plus purs.— Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis, etc. LE CAT.

Abbeville, le 7 janvier 1786.

95

Monsieur, voici mon épître au prince Kabardinski. J'aurois bien désiré qu'elle fût plus digne de lui, mais j'ai fait tout ce que j'ai pu. Vous n'ignorez pas combien ce genre est difficile, et combien il est rare d'y obtenir des succès; il ne faut que du goût pour juger une épître, mais il faut être poète pour en faire de bonnes, et c'est bien à cet égard que l'on peut dire: «La critique est aisée et l'art est difficile».

Au surplus, j'ose espérer que vous voudrez bien présenter au prince mon foible essai; muni de votre passeport, peut-être sera-t-il accueilli, et me procurera-t-il l'avantage de devenir votre confrère. Je viens d'obtenir l'assurance de la première place qui vaquera à l'académie d'Amiens, et ce seroit, lorsque j'en serois membre, une grande satisfaction de pouvoir vous y introduire. Quand votre poème sur les *Amusements de la campagne* aura vu le jour, ce sera, je^[96]is, le vrai moment d'agir à ce sujet: je vous indiquerai alors la marche qu'il faudra suivre.—Je n'ai pas encore reçu votre brochure sur le magnétisme; mandez-moi si vous l'avez fait remettre à l'adresse que je vous ai donnée, et sur-tout n'oubliez pas de m'instruire de l'état de votre santé.—J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère attachement, etc.—Le CAT.

Epître

A SON ALTESSE LE PRINCE KABARDINSKI

Daigne, ô Kabardinski! daigne agréer, l'hommage D'un rimeur sans éclat, mais vrai dans son langage Qui t^[97]jours méprisa le vil adulateur, Et du vice insolent fut le persécuteur; Qui préféra le pauvre, honnête en sa misère, Vertueux citoyen, tendre époux et bon père, Au grand enorgueilli; qui voit l'infortuné D'un œil indifférent au malheur condamné; A cet épais Midas, qui, fier de ses richesses, Ne prodigue son or qu'à d'infâmes maîtresses; Au philosophe altier, dont le système affreux Méconnoît tout, jusqu'à l'existence des dieux; Au poète sans mœurs, dont la muse fangeuse Ne trempe

ses pinceaux que dans une eau bourbeuse; A ce magnétiseur qui veut, avec les doigts, De Celse et de Galien surpasser les exploits; A cet auteur rongé des serpents de l'envie, Qui respire la rage avec la jalousie. S'il me falloit chanter ce peuple d'avortons, Ma Muse briserait aussitôt ses crayons. Mais pour toi, prince aimable, alors que je te loue, Minerve m'applaudit, la Vérité m'avoue. Né d'antiques aïeux, frère d'Héraclius, Mais bien plus grand encor par tes propres vertus, Qu'il m'est doux de vanter ton nom et ta naissance, Ta magnanimité, ta noble bienfaisance! Qu'il m'est d'98]x, en t'offrant mon respect et mes vœux, De pouvoir célébrer tes destins glorieux! D'apprendre à l'univers que du Nord l'héroïne, Que la Terreur du Turc, l'illustre Catherine, Voit en Kabardinski son ami, son soutien, Le père du soldat comme du citoyen. Cette auguste amitié est un éloge insigne: On ne peut l'obtenir à moins qu'on n'en soit digne. Mais quand la Vérité dirige mon pinceau, Quand le feu qui m'anime est pris à son flambeau, Je vois, parmi les faits qui forment ton histoire, Des faits que nos neveux pourront à peine croire, Lorsque Clio dira, dans la suite des temps, Que ton épouse un jour te donna cinq enfants, Cinq mâles, pleins de vie, et que leur souveraine Alors de chacun d'eux a fait un capitaine. Quand, par un monument des peuples révééré, Ce prodige inouï deviendra consacré, En admirant un trait si rare et si fameux, L'on marquera ta place au rang des demi-dieux. Tu réaliseras tous les exploits d'Hercule, 99]uisse, dans l'avenir, ce trop foible opuscule Prolonger sa durée, à l'abri de ton nom! Puisse-t-il, avoué du dieu de l'Hélicon, Près de toi reposer au temple de Mémoire! Un sort aussi flatteur suffiroit à ma gloire.

Le CAT, à Abbeville.

III

A Mme de Launay, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris.

(Caillot-Duval propose deux nièces à Mme de Launay [22]. Celle-ci craint avant tout la police. On le voit bien aux *paquets* dont elle s'obstine à parler).

Nancy, le 4 novembre 1785.

Des circonstances particulières, madame, viennent de m'amener deux nièces âgées de quinze et de dix-sept¹⁰⁰ ans. La première est tout à fait neuve: la seconde n'a eu qu'une faiblesse avec un capitaine de hussards au service¹⁰¹ de l'empereur; cette première inconduite lui a fait perdre la tête et abandonner précipitamment la maison paternelle; elle a persuadé à sa sœur de l'accompagner; celle-ci s'y est déterminée d'autant plus aisément qu'elle était fort gênée chez ses parents, et que son cœur lui parloit déjà assez haut. Quant à moi, que différents événements ont forcé de¹⁰² quitter mon pays (Philisbourg en Allemagne), je suis établi ici où j'exerce, dans le plus grand incognito, une profession qui m'est assez lucrative. Soit dit entre nous, j'ai la pratique de tout le parlement et des principaux officiers du régiment du Roi, tous riches seigneurs. Cependant, je crois que les deux personnes dont je viens de vous parler sont des morceaux trop friands pour ce pays-ci, et qui ne seroient pas payés leur valeur. Il faut vous dire qu'elles sont d'une famille honnête, et que l'on n'a rien négligé pour leur éducation; elles ont seulement un peu de peine à parler le français. Ce seroit le lot de deux princes allemands; je suis sûr qu'elle feront la plus grande sensation dans la capitale. Quoique sœurs, elles offriront à côté l'une de l'autre le contraste le plus piquant. La jeune est d'un blond qui n'a rien de fade, la plus belle peau (comme toutes les Allemandes), les yeux bleus, la plus jolie gorge possible, et, ce qui vous¹⁰³ plaira peut-être, un très joli pied; je crois qu'elle pourroit faire une charmante danseuse. L'autre est une superbe femme: de grands yeux noirs, la plus belle bouche; et, ce qui est du meilleur augure, la raie de mulet¹⁰³. J'espère que par vos soins sa première et unique faute sera réparée de façon à ne laisser aucune trace. Je n'entrerais pas dans d'autres détails. Vous en jugerez par vous-même.

Je vous les enverrai comme à une de mes amies; elles ont à peu près 60 louis d'argent comptant et sont assez bien nippées. Elles sont si neuves qu'il faudra user de beaucoup de ménagemens pour ne pas les effaroucher. J'espère, madame, que notre correspondance n'en restera pas là; nous pouvons réciproquement nous être utiles. Je compte¹⁰⁴ sur votre discrétion, et j'attends votre réponse pour les faire partir. Aussi bien ai-je trouvé une voiture de renvoi; si votre intention est, comme je le pense, qu'elles aillent à Paris, vous voudrez bien leur retenir, dans votre voisinage, un appartement décent, de trois à quatre louis par mois.—J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

Paris, le 11 novembre 1785.

Monsieur, si la marchandise que vous m'avez annoncée dans votre dernière lettre est aussi bonne que vous le dites, je vous l'envoie par la première commodité je vous en débiterai. S'il y a quelque chose dans votre ville qui vous soit¹⁰⁵ agréable, je vous prie de ne point m'épargner.

A Madame de Launay, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris

Nancy, le 14 novembre 1785.

J'ai reçu, madame, une lettre de Paris en date du 11, que je soupçonne venir de vous; on me mande d'envoyer la marchandise que j'ai annoncée; mais comme cette lettre n'est pas signée et que ce pourroit être une supercherie, je ne crois pas devoir m'y fier; or, avant de faire partir *mes deux paquets*, je désire savoir vos intentions d'une manière plus positive; et puisque vous avez de la répugnance à signer votre nom, pour que je sache à quoi m'en tenir, il faudra signer un nom en l'air, et qui ne soit pas commun, comme, par exemple, Copernic ou Ticho-Brahé.¹⁰⁶

Répondez-moi tout de suite, car on me persécute ici, et j'ai peur qu'on ne découvre le pot aux roses; vous savez à quoi je serois exposé et vous connoissez les sollicitudes du métier. J'en ai devant les yeux un exemple terrible: c'est un malheureux jeune homme d'une famille honnête qui s'est promené hier dans les rues de la ville, tenant en main une bride d'un nouveau genre, et qui a essuyé le châtiment accoutumé, au grand contentement de l'assemblée qui rit toujours à ces sortes d'exécutions¹⁰⁷. Voilà les hommes: ils nous trouvent très bons pour leur être utiles, et ils nous abandonnent dans l'adversité. Quelle injustice! et à combien de réflexions morales cela ne porteroit-il pas¹⁰⁷? Mais laissons ces idées tristes: continuons à faire le bien, à soulager l'humanité souffrante; moquons-nous des sots et prenons leur argent.—J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

Paris, le 21 novembre 1785.

Monsieur, vous ne devez point douter des deux paquets que vous m'avez envoyés avec une lettre de votre part que les deux paquets me seront remis, vous pouvez être persuadé que je mettrai toute mon attention que je les placerai pas loin de chez moi, je suis en attendant votre réponse.—J'ai l'honneur d'être votre très humble.
—
DE COPERNIC.

A M. Soudé, rue Dauphine, à Paris

(Caillot-Duval a parié cent louis que M. Soudé lui ferait une botte sans coutures. M. Soudé ne dit pas non, mais il n'a pas le temps. On sent bien pourquoi).

Nancy, le 4 novembre 1785.

J'ai cru, monsieur, que dans une affaire aussi importante que celle dont il s'agit, je ne pouvois mieux m'adresser qu'au phénix des bottiers de la capitale. Je sais que vos talents supérieurs vous ont mérité l'honneur de botter notre souverain et son auguste moitié. Veuillez bien me donner un éclaircissement sur une chose qui, en intéressant beaucoup ma bourse, intéresse aussi votre réputation. Un maître bottier de cette ville vient de faire une paire de bottes sans couture, qui a fait l'admiration de toute cette contrée. Il a prétendu qu'aucun bottier de Paris n'en ferait autant. ¹⁰⁹ieurs officiers de la garnison, surpris d'une découverte aussi merveilleuse, au premier abord, ont abondé dans son idée, et ont offert de parier cent louis. Moi qui suis persuadé que tout ce qui se fait en province doit se faire à plus forte raison à Paris, j'ai tenu les cent louis sans hésiter: faites-moi le plaisir de me mander si vous vous croyez capable d'en faire autant; si vous l'êtes, comme je n'en doute pas, et que mes adversaires ne s'en rapportent pas à votre lettre, je vous écrirai pour lors de m'en faire une paire; et, pour couper court à tout, si vous pouvez avoir une attestation des syndics de votre corps qui assure la chose possible, cela suffira.—Je suis, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

110

Paris, le 9 novembre 1785.

Monsieur, c'est pour répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 4 du courant. Je pourrois bien vous faire des bottes comme vous paroissez en désirer, mais mes occupations sont si multipliées dans cette saison que je ne pourrois m'occuper de cet objet, car j'ai à fournir toute la maison du Roi.—J'ai l'honneur d'être.
—SOUDÉ.

A M. de la Roche^[25], *gouverneur de la ménagerie, à Versailles.*

Nancy, le 14 novembre 1785.

Les nouvelles expériences, monsieur, qu'on a projetées sur la génération artificielle, ne pouvoient être confié^[112] en de meilleures mains. Peu de personnes doivent se flatter d'être aussi intelligentes et aussi versées que vous dans la connoissance des animaux. C'est à ce titre que notre auguste monarque s'est reposé sur vous du soin de leur éducation, nutrition et conservation. Je viens, d'après les principes de l'abbé italien ^[26] qui nous a démontré si clairement la possibilité de procréer des êtres par une injection de semence conservée, de faire moi-même l'expérience sur une chienne noire et blanche, âgée de trois ans; je ne crois pas inutile d'observer qu'elle est pleine d'intelligence, et d'une constitution très-libidineuse. Je vous ferois bien ici deux observations, mais je passe rapidement à une troisièm^[113]e que je crois plus intéressante. Je vous prie de vouloir bien me mander les procédés dont vous vous êtes servi, vu que les miens ont été insuffisants. Quoique je n'aye pas l'honneur de vous être connu, un de mes amis m'a assuré que je pouvois m'adresser à vous en toute confiance: j'espère que vous ne désapprouverez pas ma démarche, qui ne tend qu'au progrès de la science. J'ai toujours fait mon étude de l'histoire naturelle: la partie de la génération est celle que j'ai le plus approfondie; j'ai même composé sur ce sujet un petit ouvrage que j'ai envoyé à une académie dont je suis membre, et je n'attends que sa réponse pour le rendre public: je vous en ferai passer un exemplaire si vous voulez bien me le permettre.—J'ose croire que vous voudrez bien me dire où en sont vos opérations et si vous espérez réussir.^[114] Vouez, monsieur, que cela seroit bien commode pour faire des enfants par lettre. Permettez-moi cette petite saillie de gaieté et pardonnez-moi les petites incorrections de style que vous pourrez trouver dans cette lettre: je ne suis pas encore bien familier avec la langue française que je ne parle que depuis un an.—J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

Paris, le 24 novembre 1785.

Votre chère lettre du 14, monsieur, m'a été envoyée de Versailles; j'étois venu ici pour lever une demi aune de toile chez ma marchande, au Palais Royal, n° 40 ^[27]. Je ne connois que par ouï-dire les expériences dont vous me parl^[115] je les trouve très curieuses; mais je vous avoue que j'ai peine à me persuader qu'elles soient réelles. J'ai approfondi autant que personne tout ce qui a quelque rapport à la génération; et dans ce genre-là j'ai toujours été fort peu curieux de l'artificiel: ainsi n'en parlons plus.

Je suis en effet plus à portée que personne de faire des expériences sur les animaux, ayant à ma disposition t^[116] ceux qui composent la ménagerie de notre auguste souverain. Vous me faites naître l'idée de m'en occuper. Dès que je serai de retour dans mon gouvernement, je mettrai la main à l'œuvre et ce sera avec le plus grand plaisir que^[117] vous communiquerez mes découvertes: ainsi n'en parlons plus et croyez-moi, monsieur, votre dévoué serviteur.—LA ROCHE, *chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.*

VI

A M. Lefort, rue Saint-Jean-de-Beauvais, à Paris

(Joueur de flûte et de hautbois, Caillot-Duval demande à se perfectionner sous la direction du professeur Lefort, qui ne recule pas devant la perspective d'une leçon d'une heure par jour pendant deux ans; il en paraît quelque peu illuminé).

Nancy, 27 novembre 1785.

Devant bientôt aller faire un petit voyage dans la capitale, mon cher monsieur, j'ai pris des renseignements¹¹⁸ sur les virtuoses dans les deux instruments que je cultive. On m'a assuré que vous aviez perfectionné la flûte et le hautbois, et que le basson prenoit sous vos doigts toutes les inflexions de la voix humaine: je vous avouerai franchement que je ne connois aucunement ce dernier instrument, et je ne croyois pas que le pincé de l'anche pût s'accorder avec le pincé de l'anche du hautbois, ou avec l'embouchure de la flûte, que vous n'ignorez pas être parfaitement opposée. J'en viens au fait: je compte être à Paris au mois de janvier, et j'y passerai au moins deux ans. Je désirerois que vous me donnassiez une heure dans la journée, depuis neuf heures jusqu'à midi, à votre choix. Je ne suis pas d'une très-grande force, mais je fais bravement ma partie dans un concert de province, et je donne hardiment le *ré* sur le hautbois, et le *sol* sur la flûte. Je ne vous en dirai pas davantage pour cette fois-ci: vous saurez seulement que, n'ayant pas l'avantage¹¹⁹ vous connoître, je m'adresse à vous parce que des officiers de la garnison, qui ont pris de vos leçons, m'ont fait votre éloge.

J'attends votre réponse pour savoir quelle est l'heure que vous pouvez me donner. Vous mettriez le comble à mes vœux si votre plume se permettoit quelques petits détails concernant les principes que vous avez adoptés, et votre méthode d'enseigner. Dès l'instant que j'aurai reçu votre lettre, je vous manderai où je dois loger; ce sera, à vue de pays, du côté de la rue du Paon.—J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

120

Paris, le 29 décembre 1785.

Des objets qui m'occupe et intéresseront l'UNIVERS au-delà de toute attente, ayant forcés le retard de la présente, permettez, mon cher monsieur, qu'en attendant par LOUIS SEIZE ou de DIEU toutes choses! ainsi quelles sont arrêtées dans les décrets de cet ETRE incréé comme puissantissime et juste dans toutes ses opérations faite par qui et comme il lui plaît; permètez dije quen repondant a l'honneur de la votre! je vous donne avis que j'atens aussi votre arrivez à Paris, pour et d'apres icelui, pouvoir prendre l'heure avec vous, dans ceux que vous me donnez aussi honnêtement qu'utilement! attendu qu'outre mon état et des affaires personnels, je continues de remplir une MISSION! qui sera favorable non seulement aux corps, mais aux AMES: dès que je seré informez de votre arrivez sachant votre a¹²¹ssé à Paris et quand je pourrez me rendre chez vous; comme le maître choisit et le MAITRE de qui ne l'est pas, faisant le mal à son semblable.

Quant à l'adoption de mes principes ainsi que ma méthode d'enseigner, une seule réflexion pouvoit vous mettre à lieu de voir que c'est en opérant lors des leçons et questions (souvent très-nécessaires à faire), que vous pourrez connoître! si je suis le maître que vous désirez trouver pour cette petite partie de l'agréable! comme je serés de CELUI de celle du plus grand utile; ce qui me fait conclure qu'il est sage d'en appeler à l'expérience; comme à l'évidence.

Conséquemment et vu cet appel: je n'ai plus rien pour le présent à vous dire, sinon que je vous prie comme étant aussi sensible que, reconnoissant de faire mes remerciements à ces messieurs (officiers de la garnison), qui vous ont¹²²lé de moi, ainsi que vous me le rapportez dans votre lettre! le fesant tel, je le requier, et comme il convient, ce sera obliger celui qui a l'honneur d'être votre, etc.—LEFORT, *professeur et maître de musique pour le hautbois, la flûte et le basson.*

VII

A M. L'Heureux de Chanteloup.

(Caillot-Duval annonce qu'une chouette et un loriot accouplés lui ont donné une pie et un moineau. Sans vouloir paraître surpris, on lui répond vaguement.)

Nancy, le 13 décembre 1785.

L'excellent ouvrage que vous venez de mettre au jour, monsieur, sur le Serin et le Rossignol, m'engage¹²³ vous demander votre avis sur un phénomène dont je viens d'être témoin. Fort amateur, dès l'enfance, de tout ce qui concerne l'oisellerie, j'ai voulu tenter quelques petites expériences, qui sont, comme vous savez, le seul moyen de propager la science: j'ai donc mis ensemble en cage un loriot et une chouette; à mon grand étonnement, ces deux oiseaux se sont accouplés: il en est venu deux œufs qui, ayant été couvés par la mère, ont produit, chose étrange! l'un un moineau à gros bec, et l'autre une pie. Le père, la mère et les enfans se portent à merveille et ne font qu'une même famille. Veuillez bien m'expliquer un événement aussi inattendu. Ne sachant point votre adresse, j'envoie ma lettre à M. Fournier, votre libraire, qui vous la fera passer.—J'ai l'honneur d'être, etc. CAILLOT-DUVAL.

Réponse.

124

Paris, le 19 décembre 1785.

Je reçois, monsieur, votre lettre. Le phénomène dont vous me parlez est en effet très extraordinaire; mais depuis que je me suis adonné à la connoissance des oiseaux, j'ai été témoin de tant de choses surprenantes que je suis moins étonné qu'un autre de tout ce qui peut arriver dans ce genre. Obligez-moi de suivre exactement cette expérience, et de m'en écrire en détail: observez surtout si les nouveaux nés ont des plumes de couleur tranchante à l'aile gauche, et si la pie fait plus de bruit aux approches du père qu'à celles de la mère: dans ce dernier cas, j'ose vous assurer à l'avance que vous ne la conserverez pas jusqu'au printemps.—Mille remerciements, monsieur, de la confiance que vous voulez bien me témoigner: elle me flatte beaucoup; je vous prie d'agréer les expressions de ma reconnoissance et de me croire¹²⁵ bien sincèrement votre, etc.

VIII

A M. Chaumont, perruquier, rue des Poulies, à Paris.

(Caillot-Duval lui confie que des mésaventures amoureuses le forcent à commander une perruque et six toupets. Mais l'artiste prudent n'accepte que le septième de la commande. Et encore! Pas d'argent, pas de toupet!)

Nancy, le 13 décembre 1785.

C'est toujours avec une nouvelle admiration, mon cher monsieur, que je lis dans le Mercure, ce messenger des dieux, ces découvertes merveilleuses qui doivent immortaliser notre siècle et l'élever au dessus de tous les siècles à venir^[126] quant aux futurs vous me dispenserez d'en parler. Pour vous dire donc ce dont il s'agit, je vais entrer en matière, mais *motus, motus, motissimus!*

Je me vois forcé de vous avouer que, dans ma dernière campagne, j'ai passé quelques mois au quartier dans un bourg où la toile étoit à grand compte. Me trouvant un jour chez une jolie marchande, j'ai voulu en lever une demi-aune^[28], mais ô ciel! je ne puis y penser sans frémir, j'ai reçu... le dirai-je? un coup de pied de Vénus, qui même (soit dit entre nous), a rué en vache. Cette cruelle atteinte a attaqué ma chevelure, jusques dans les racines les plus profondes; enfin, elle est tombée: trop jeune encore pour prendre perruque, je m'adresse à vous avec confiance. Vos merveilleux^[127] pets peuvent seuls me rendre ma gloire première et mon premier état: veuillez bien m'en préparer six, et me prévenir quand ils seront faits. Cependant je me détermine à prendre, pour les dimanches, une perruque à bourse; mais il faut qu'elle soit faite à l'air de mon visage; et pour vous donner les plus grandes facilités, en voici la description: j'ai le front moins long que large, le nez vraiment romain, les yeux vifs, fort animés quand je suis en colère; la bouche vermeille, très ouverte quand je crie bien fort; les dents très blanches, la mâchoire entière, à l'exception d'une molaire dont je me suis séparé peu avant ma maladie. Cela doit suffire à un homme aussi éclairé que vous.—Ne me faites pas attendre votre réponse, et adressez la moi poste restante.—J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse.

128

Paris, 24 décembre 1785.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire concernant le toupet que vous me demandé; je peut vous l'envoyer tel que vous le désirez il ne s'agit plus que de savoir si le prix vous conviendret.—J'ai l'honneur de vous prévenir auparavant de vous le faire tenir que je ne peut pas le faire à moins de 21 liv. y compris les batons de pomade attractive qui est de 3 liv. je vous observerai, monsieur, que je fais payer ici à Paris mes toupets 24 liv. et 30 liv. Je vous envoie cy joint un model de votre front^[29] que vous présenteray et que vous découperay à l'air de votre visage dans votre gout envoyer la couleur de vos cheveux, dire si vous en avez face sur les tempes, et derrière, et^[129] autres observations, etc. Il faut commencer par un toupet avant d'en faire d'autre ne faisant point de perruques étant beaucoup plus difficiles à réussir éloigné et sans aucune mesure je vous prie de m'indiquer les personnes qui me remettront l'argent, et à qui je remettrai en même temps le toupet.—J'ai l'honneur d'être, etc.—CHAUM...

IX

A M. Aubert, organiste à Nancy. ^[30]

(Caillot-Duval lui demande des renseignements en termes si tendres pour Madame Aubert que le mari se croit obligé de défendre sa vertu).

Paris, le 19 décembre 1785.

130

Un de mes proches, qui arrive de Nancy, mon cher monsieur et bon ami (passez-moi cette expression familière, indice certain d'un cœur sans fard), m'a raconté à son déguêtré (notez qu'il est venu par le coche), une petite aventure qui vous est arrivée depuis peu; elle vous fait beaucoup d'honneur dans le public; mais je vous avoue qu'elle m'a paru si plaisante que je voudrais en savoir par vous même les détails. Je veux parler de ce chevalier de Saint-Louis qui est venu sans y être invité, partager votre rôti, avec vous et madame votre épouse. Je crains bien qu'elle ne m'ait oublié; je ne me rappelle jamais sans une douce émotion, les petits repas que nous avons pris ensemble sur le verd gazon; là couchés mollement sur des tapis de verdure, le gazouillement des eaux et le murmure des oiseaux nous rappelloient ces petites bucoliques du poète Mantouan, qui s'est immortalisé par les beaux discours sentimentaux qu'il a mis dans la bouche de Tityre. Mais, hélas! (et heureusement pour vous) nous étions encore dans cet âge, où si le cœur parle, au moins est-il dans l'impossibilité d'agir.

J'ai passé le plus fort de ma jeunesse, c'est-à-dire jusqu'à douze ans à Nancy; je me rappelle toujours avec attendrissement ces lieux chéris, où je n'ai connu que l'innocence, où je me nourrissois des mets les plus frugaux, si ce n'est pendant les carnavaux, où je passois sans cesse de régaux en régaux: enfin, fixé dans la capitale, attaché indissolublement à un corps respectable, je profiterai de la première occasion pour voler dans vos climats, qui retentissent si mélodieusement sous les touches bruyantes, mais moëlleuses, que vos doigts nerveux, mais simples, agitent d'une manière non moins séduisante que relevée; je ne vous en dirai pas davantage, ce sera pour ma prochaine lettre. J'espère que notre correspondance n'en restera pas là.

Je compte que vous aurez la bonté de m'éclaircir au plus tôt le fait principal de cette lettre. J'ai fait un pari que votre réponse décidera.—J'ai l'honneur d'être avec attendrissement, mon cher monsieur et bon ami, votre, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

Nancy, le 24 décembre 1785.

J'ai reçu votre lettre du 19, monsieur, et je suis étonné qu'un évènement aussi simple ait pu se répandre jusques dans la capitale; c'est tout uniment un chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis qui est venu chez nous à l'heure du dîner, et s'est mis à table avec nous ^[31]. Je le croyois invité par mon épouse, et mon épouse le croyoit invité par moi: ce n'a été qu'au moment de sa sortie que nous avons pu nous expliquer, et que nous avons vu que nous ne le connoissions ni l'un ni l'autre. Quant à mon épouse, elle ne se souvient pas du tout de vous, ni des promenades que vous prétendez avoir fait autrefois avec elle. Je ne sais quel a été votre but en m'écrivant tous ces détails; mais sa réputation est trop bien établie pour qu'on puisse rien croire de fâcheux sur son compte, et si vous avez cru me donner de la jalousie, vous vous êtes trompé; je vous prie, par la suite, de me faire grâce de lettres pareilles, vous obligerez celui qui a l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.—AUBERT.

(Conseils orthographiques, offre de poésies inédites pour bonbons, craintes manifestées au sujet des bonbons à bijoux et du bonbon d'amour. Le confiseur rassure Caillot-Duval et ne recule même pas devant les tragédies de son portefeuille «sucré». Le mot est heureux).

Nancy, le 11 janvier 1786.

Je ne vous cacherais pas, mon cher monsieur, que l'art de la confiserie n'a jamais été porté si loin que de nos jours. Les sublimes découvertes dont vous enrichissez sans cesse cette partie si intéressante pour le palais, m'engagent¹³⁵ vous faire part de l'effet qu'a produit votre prospectus au cabinet littéraire de cette ville; mais comme je me pique aussi de réussir dans la partie littéraire de la sucrerie, je vais me permettre, à ce sujet, quelques réflexions que vous pardonneriez, à ce que j'espère, à un amateur zélé de tout ce qui concerne le pastillage, le papillotage (dont vous ne parlez pas) et le marronage.

D'abord, je vous avouerai franchement que je n'ai point l'honneur de connaître le *Minotaure*, mais seulement le Minotaure et que le royaume de Crète ne s'écrit point comme une crête de coq. Dans les quatre bonbons de votre invention, le premier, dites-vous, amusera sans offenser, et divertira sans déplaire; ce ne sera pas là un grand miracle, et si le bonbon est nouveau, au moins son effet ne l'est-il pas; car s'il offense ou déplaît, il n'amusera, ni ne divertira¹³⁶.

Le bonbon d'Alger, qui rappellera un souvenir qui peut tourner au profit des malheureux, me feroit croire que son produit est destiné au soulagement des captifs; si cela est, je m'engage à en prendre jusqu'à la concurrence de trois livres de France, pour laquelle somme je compte en avoir au moins deux livres, le sucre étant fort diminué de prix depuis la paix. Pour que ce paquet m'arrive franc de port, vous pourrez le remettre à mon bon et respectable ami M. Barth, clerc de M. de la Reynière, avocat, place Louis-Quinze: comme nous avons un petit compte ensemble, il se fera un véritable plaisir de me faire cette légère avance. Vous me rendriez un service essentiel d'ajouter à ce petit envoi un recueil de vos devises, et une de vos pistaches à la portugaise que vous prétendez inimitables.

J'avois envoyé à M. Duval, rue des Lombards, un détail des différentes pièces qui composent mon porte-feuille¹³⁷ sucré, telles que chansons, madrigaux, ballades, triolets, rondeaux, sonnets, élégies, idylles, stances, épigrammes; le tout en six langues. Je lui avois offert de plus deux tragédies, partagées en soixante-dix morceaux, et des airs de danses; il a accepté le tout pour l'année prochaine, ayant été, dit-il, prévenu trop tard pour celle-ci. Je vous avoue que j'ai de la peine à croire que les ouvrages, dans ce genre, de votre homme de lettres assez connu, soient comparables aux miens.

Votre idée de faire du Palais-Royal la capitale de Paris est assez heureuse: votre description du bonbon d'amour me fait craindre que vous n'y ayez inséré quelques ingrédients propres à augmenter une passion déjà trop effrénée dans une jeunesse fougueuse.

J'ai vu avec admiration jusqu'où vous aviez poussé la confiserie, vous l'avez étendue jusqu'aux chaînes d'or¹³⁸ aux bijoux; ils sont, dites-vous, renfermés dans de jolies surprises; j'ai été en effet très-surpris de cette nouvelle branche de commerce, inconnue jusqu'à ce jour dans les ateliers de vos confrères, dont le mécontentement éclatera tôt ou tard, malgré le plaisir que ces cadeaux font aux dames. Cette dernière phrase ne peut regarder que des concubines et des prostituées, et donneroit à penser que vous recevez indistinctement toutes sortes de personnes.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

139

Paris, 23 janvier 1786.

J'ai reçu, mon cher monsieur, l'honneur de la vôtre du 11 janvier, par laquelle je vois avec plaisir l'intérêt que vous prenez à l'art de la confiserie, qui de tout temps a été portée au degré qu'elle exige; mais comme le palais augmente journellement de délicatesse, il est difficile d'enrichir cette partie au gré des amateurs.

Indistinctement me rappelez-vous l'effet qu'a produit mon prospectus au cabinet littéraire de votre ville j'ai tout lieu d'en être convaincu par la demande extraordinaire que vous me faites des objets y rappelés.

Je me permets un moment d'entretien sur les réflexions obligeantes de votre zèle à retourner le pastillage, le papillotage et le marronage, que j'ai effectivement omis vu que cette partie est trop commune pour en¹⁴⁰ le préambule.

Je ne m'étendrai point sur la décision du minotaure, qui à ce qui me paroît vous est plus connu que le minotaure, je remet cette décision aux hommes de lettres ainsi que celle du royaume de Crète; je me bornerai seulement à vous satisfaire sur la délicatesse des objets que j'annonce en détruisant sans réflexions vos soupçons sur mes quatre bonbons dont vous me parlez.

Le premier (ditte vous) n'amuse ni ne diverti, je le croit en effet pour de certaines personnes, mais du moins ne dégout-il point ceux qui en font usage.

Le second paroît vous être douteux à rappeler un souvenir au profit des malheureux captifs; si cela est (dite vous) vous vous engagerez formellement à en prendre jusqu'à la concurrence de 3 liv. de France; il paroît, mon cher monsieur, que vous êtes disposé à en rappeler un souvenir à tous vos amis, car pour le prix je pourrai vous en céder ju¹⁴¹ à la concurrence d'une demi-livre.

Vous me demandez un recueil de mes devises ainsy que de mes pistaches portugaises que j'ai annoncées inimitable jusqu'à présent non par la forme, mais par la délicatesse, j'aurai soin de contenter vos desirs au moment du tirage de l'imprimeur.

J'espère que réciproquement vous voudrez bien me faire part des objets composant votre porte-feuille sucré, et surtout des deux tragédies partagées en soixante et dix morceaux, étant amateur d'en rapprocher le succès.

Nayez, s'il vous plait, aucune crainte sur mon bonbon d'amour, ce qui est renfermé naugmente nullement ni ne diminue la passion de la jeunesse, sa composition est aussi naturelle que sa forme.

Il paroît que vous avez été surpris sur la nouvelle branche de commerce d'étendre la confiturerie jusqu'aux ch¹⁴²es de montres et bijoux d'or, inconnue, dites-vous, dans les ateliers de mes confrères; je ne connois aucun de mes confrères qui ait des ateliers; mais revenons à votre étonnement, cela ne doit pas vous paroître plus extraordinaire que le genre dun homme de lettre qui forme ses réflexions sur des objets qui lui sont inconnus.

Enfin, pour répondre à votre dernière phrase, vous ne devez point trouver ridicule que dans un magasin il y entre indistinctement toutes espèces de personnes sans que le marchand soit exposé au moindre soupçon, ainsy je me crois à l'abri de tout reproches à cet égard, voila mon cher monsieur à ce que jespère, de quoi contenter le desir de vos réflexions pour ce moment, moffrant à vous satisfaire dans tous vos desirs avenir ayant l'honneur d'être très-parfaitement.—BERTHEL.....

A M. Urbon, lieutenant-général de police, à Nancy

(Caillot-Duval, travesti en père éploré, le prie de faire chercher sa fille, enlevée par un hussard. Le magistrat fait honneur à la requête sans se dissimuler sa bouffonnerie. C'est un mystifié du devoir).

Paris, le 15 janvier 1786.

Ah! mon cher monsieur, vous connoissez la force des sentimens paternels, jugez de ma douleur: j'ai perdu le soutien de ma vieillesse, ce fruit du plus tendre amour; ma fille, en un mot, dégénérant de la vertu de ses pères, s'est laissée prendre aux grossières amorces d'un enseigne de hussards de l'électeur palatin. Ce malheureux jeune homme, n'écoutant qu'une aveugle passion, a ravi cette fleur précieuse qui, une fois partie, ne revient plus; cet inf¹⁴⁴me, au mépris de ses sermens, vient de l'abandonner: j'en ai la preuve et je crois qu'elle s'est réfugiée dans votre ville. Veuillez bien, par vos recherches, rendre la vie à un père infortuné: je sens... je sens que j'ai des entrailles de père; qu'elle revienne à moi, je lui pardonne. Enfin, mon cher monsieur, je compte sur vos soins; vos yeux d'Argus auront bientôt pénétré le mystère, et porteront dans mon âme un baume consolateur.

Pour rendre vos recherches plus faciles, voici le signalement de ma chère fille: elle est plutôt brune que blonde, les sourcils presque noirs, les yeux grands et bien fendus, le nez retroussé, la bouche petite, les dents blanches et le menton pointu; les joues vermeilles, la main potelée, le bras dodu, la gorge bien placée, une taille de nymphe, le pied chinois, le genou très droit, chose que vous savez être très rare dans une femme. J'ai de fortes raisons de croire¹⁴⁵ qu'elle est chez quelque marchande de modes et qu'elle a changé de nom.

Je me repose entièrement sur vous, qui êtes ma seule espérance, le vrai consolateur de la veuve et de l'orphelin, et la fleur des lieutenans-généraux de police de notre hémisphère.

Recevez, mon cher monsieur, les assurances des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

Réponse

Nancy, le 29 janvier 1786.

Malgré le style, j'ose dire comique, de votre lettre, monsieur, j'ai fait toutes les recherches qu'il m'a été possi¹⁴⁶ pour tâcher de découvrir si mademoiselle votre fille s'étoit réfugiée dans notre ville; je crois pouvoir vous assurer que non: au moins est-il sûr qu'elle n'est chez aucune marchande de modes, où je n'ai trouvé personne qui ressemblât au portrait que vous m'en faites. Peut-être n'aura-t-elle fait que passer ici, et sera-t-elle allée plus loin, à Strasbourg, par exemple, qui, étant une fort grande ville, peut lui donner plus de facilités pour se tenir cachée. Je suis très-fâché, monsieur, de n'avoir pas de nouvelles plus satisfaisantes à vous donner; croyez que je n'ai pas épargné mes soins et mes peines.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, monsieur, votre, etc.—URLON.

A Mossy, imprimeur-libraire, à Marseille.

(Offre d'un poème de vingt feuilles in-octavo: *La Conquête de la Basse-Egypte*, en attendant un second volume sur la Conquête de la Haute. Mossy, accepte cette «marque d'affection», comme imprimeur bien entendu).

Nancy, le 26 octobre 1786.

Ah! mon cher monsieur, que de regrets nous donne tous les jours le changement qu'a éprouvé la rédaction du journal de Marseille! Depuis que vous l'avez abandonné, on n'y voit que des rébus et des radotages: quelques mauvais logogryphes, des annonces mille fois répétées, des lettres d'un sieur Pascal, qui se dit maître de langues, mais qui ne l'est pas, à coup sûr, de la langue française, et d'autres pareilles sottises le remplissent tour à tour. N'y aur^[148]il pas moyen de faire cesser un abus aussi criant? et le privilège du sieur Beaujard ^[32] sera-t-il donc éternel? J'ai quelque crédit dans les bureaux du contrôle général; si je pouvois vous y servir, et, par mon entremise, faire rentrer dans vos mains un privilège qui n'eût jamais dû en sortir, je m'estimerois trop heureux, et je croirois avoir rendu un service éclatant à mes compatriotes (car je suis Provençal, afin que vous le sachiez). J'espère que si nous réussissons, vous purgerez ce petit ouvrage des sottises sans nombre dont il est le tombeau. Vous vous doutez bien que je comprends dans le nombre les poésies beaucoup trop fréquentes de M. R..., qui a l'attention, à la vérité, de ne mettre que la première lettre de son nom, mais qu'on devine sans peine, pour peu qu'on soit fait à son misérable genre: ^[149]bout d'oreille paroît de tous côtés.

Un de mes amis qui arrive de Marseille m'a assuré que votre cabinet littéraire étoit, comme par le passé, le rendez-vous de la crème des gens d'esprit de votre ville; il m'a ajouté que cette illustre assemblée étoit présidée dans ce moment-ci par un magistrat respectable, le père des orphelins, des veuves, et sur-tout des étrangers; en un mot, l'avocat du roi G..., qui remplit avec autant de dignité que d'éclat cette honorable charge.

De tout temps, monsieur, je me suis adonné à la littérature: les jouissances que procure le monde ne peuvent être comparées à celles qu'éprouve un véritable amateur de lettres. Je viens de terminer un poème dont j'avois depuis longtemps les matériaux; les dernières nouvelles du Caire me permettent de le mettre au jour; il est int^[150]é: *La Conquête de la Basse-Egypte*, par le capitaine Pacha. Vous serez surtout satisfait de l'épisode des Pyramides, monument éternel de la grandeur des anciens, à laquelle nous n'atteindrons jamais; vous serez aussi frappé du récit de la mort de *Murat-Bey* et du discours que je lui fais prononcer à cet instant fatal. J'ai jeté les yeux sur vous, mon cher monsieur, pour la publication de cet important ouvrage; la beauté de ceux qui sont sortis de vos presses m'a décidé: oui, la typographie doit s'honorer d'avoir des artistes comme vous. Je vais vous parler confidemment: je me serois bien adressé à Didot; mais, de vous à moi, qu'est-ce qui fait la beauté de ses ouvrages? le papier, *le papier*, LE PAPIER ^[33]! je crois que vous penserez de même; en conséquence, je vais mettre au net mon ouvrage. Mandez-moi par quel ^[151]voie il faut que je vous l'envoie, et quel censeur je puis demander à Marseille; il aura environ vingt feuilles in-8°, ce qui fera un volume raisonnable. Si votre réponse tarde plus de quinze jours, je me croirois autorisé à vous envoyer mon manuscrit; je vous en prévient.

J'ai l'honneur d'être, etc.—CAILLOT-DUVAL.

P. S. Mon nom, quoiqu'assez connu, j'ose le dire, dans la littérature allemande, ne l'est pas encore beaucoup dans la littérature française, car l'ouvrage que j'annonce est le premier que je mets au jour; je me flatte pourtant que vous n'en serez pas mécontent, et qu'il ne fera pas honte à votre imprimerie, dont il est sorti tant de chef-d'œuvres. J'espère que vous voudrez bien ne pas ébruiter cette lettre: elle pourroit parvenir à M. Beaujard ^[34] qui feroit son possi^[152] pour mettre obstacle à l'envie que j'ai de vous être utile, soit pour le recouvrement du privilège du journal, s'il est encore à votre convenance, soit pour tout autre chose, si vous avez renoncé à cet article-là.

Je vais m'occuper du second volume du même ouvrage, qui sera la *Conquête de la Haute-Egypte*, dont je ne doute pas que mon héros ne se rende bientôt maître.

Réponse.

Marseille, le 7 novembre 1786.

J'ai reçu, monsieur, la flatteuse lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 26 du mois passé ^[153]; suis très-sensible à l'intérêt que vous voulez bien prendre à mes succès, et à l'envie que vous auriez de les augmenter. Il ne m'appartient pas de dire mon sentiment sur la valeur actuelle du journal de Marseille: quoique je n'aye pas renoncé au projet de le ravoir, le ménagement que je dois garder vis-à-vis certaines personnes, touchées de commisération pour l'auteur actuel de ce journal, me font garder le silence; et d'ailleurs c'est un objet si mince par lui-même, qu'il est incapable de donner un pain à son rédacteur, ainsi cela fait un fort petit sacrifice.

Venons actuellement au point principal, qui est la préférence dont vous voulez bien m'honorer, en me donnant à imprimer votre poème nouveau de la conquête de la Basse-Egypte; cette marque d'affection de votre part m'est extrêmement gracieuse, et vous pouvez être assuré que je serai toujours très-disposé à entrer dans vos vues. ^[154]

Cependant, comme votre intention seroit peut-être de me faire passer votre manuscrit par la voie dispendieuse de la poste, je vais vous donner un moyen plus économique de me le faire parvenir.

Il est sûr que vous avez à Nancy des libraires qui ont des correspondances à Paris, chez M. Delalain le jeune, rue St-Jacques, qui m'expédie tous les 15 jours, et qui est à même de les recevoir de suite, n'étant éloigné que de soixante lieues: veuillez m'adresser votre poème sous son pli.

Je suis bien aise d'ailleurs de vous informer que je ne pourrai guères commencer votre ouvrage qu'en février prochain, ayant actuellement sous presse ^[35] un ouvrage de très-grande conséquence; c'est un *dictionnaire critique de l^[155]ngue française*, qui renfermera tout ce qu'on peut dire sur cette langue, aujourd'hui si générale. Il renfermera la vraie prononciation de chaque mot, sa prosodie, sa valeur, ses différentes acceptions, ses vraies significations, ses nuances,

ses synonymes; enfin, il sera enrichi de remarques grammaticales, et renfermera des critiques raisonnées; tous nos meilleurs auteurs y sont passés en revue: enfin, je pense que ce sera un ouvrage qui fera sûrement la plus grande sensation parmi les savans, et sera très-utile aux étrangers; il aura trois grands volumes in-4^o.

Ce qui doit nous faire plaisir, c'est que ce sera un Marseillais qui sera le restaurateur de la langue française: la Provence aura produit en même temps un grand homme de guerre (M. de Suffren) et un grand littérateur (N¹⁵⁶abbé Féraud).

Voilà, monsieur, une assez longue lettre: je vous prie d'excuser mon bavardage.

J'ai l'honneur d'être, etc.—MOSSY.



157

TABLE DES NOMS DE PERSONNES CITÉS DANS LA CORRESPONDANCE

	Pages
Aubert (l'abbé), journaliste, sa prétendue réponse à Caillot-Duval, reproduite dans notre édition de 1864, d'après le feuillet de Paul Lacroix (Journal <i>Le Pays</i> , 6 mai 1855),	13
Aubert, organiste,	129
Beaujard (Beaugeard), journaliste, 148 ,	152
Berthelemot, confiseur,	134
Boisgelin (marquis de), voir ci-après.—V. p.,	18
Boisgelin (chevalier de). Une étroite amitié liait le chevalier de Boisgelin et le comte Fortia de Piles. Ce dernier était lieutenant en 2 ^e au régiment du Roi depuis le 4 mai 1783; il était arrivé au corps en 1776. P. M. L. Boisgelin de Kerdu, moins ancien, était sous-lieutenant du 9 mai 1784. Promu capitaine au 105 ^e le 1 ^{er} avril 1791, il avait émigré, se trouvait en 1793 avec le même grade au régiment du Royal Louis dans Toulon assiégé, et il y fut blessé. Après les campagnes de Corse et de Quiberon (1794-1795) il resta à la demi-paye anglaise et fut retraité en 1808 comme lieutenant-colonel; la pension de ce grade (1.486 francs) lui fut liquidée en France le 17 août 1816. M. le marquis de Boisgelin, qui habite Aix-en-Provence, a bien voulu nous adresser une notice substantielle qui complète les renseignements donnés par la <i>Biographie Michaud</i> . Nous regrettons vivement que le cadre limité de cette publication n'en permette pas ici l'insertion, 2 , 7 , 8 ,	157
Breteuil (baron de),	26
Breteuil (son édition dont la date n'est pas citée est celle de 1769. V. Kabardinski),	55
Caillot-Duval, nom supposé. (V. l'avant-propos), 2 à	9
Chaumont, perruquier,	125
Delalain, libraire,	154
Delaunay (Mme), entremetteuse,	99
Didot, imprimeur,	150
Féraud (l'abbé),	156
Fortia de Piles, 2 , 6 , 7 , 8 , 75 , 133 ,	157
Fortia d'Urban,	7
Grimod de la Reynière,	12
Kabarda, Kabardie, pays du Caucase, 44 , 90 . V. Kabardinski.	
Kabardinski, prince, nom supposé, Buffon, cité pour le faire prendre au sérieux, parle en effet (éd. de 1769 T. 5, p. 20) de trois cents superbes guerriers à cheval venant de Kabarda au service de la Russie. «Ce sont les Kabardinski» dit-il. Mais ils sont trois cents, ce qui fait supposer un nom de Tribu, 21 à	99
Lacroix (Paul), 13 , 18 à	22
La Roche (Texier de), officier, 111,	114
Le Cat, procureur,	75
Lefort, professeur de musique,	117
Lheureux de Chanteloup, ornithologue,	122
Mossy, imprimeur,	147
Rétif de la Bretonne,	75
Sainville (Mlle), V. Saulnier,	21
Saulnier aînée, 3 , 26 à	73
Saulnier cadette, de l'Opéra, <i>idem</i> .	

158

159

(En 1786, elle transporta son domicile de la rue de la Lune au Marais, rue
Portefoin; en 1793, rue de Bondy, 22)

160

Siville (Mlle), V. Saulnier,

[22](#)

Soudé, bottier,

[108](#)

Urlon, lieut. de police,

[143](#)



161

ACHEVÉ D'IMPRIMER
A LAVAL
le 3 Mai 1901
SUR LES PRESSES DE
L. BARNÉOUD & C^{ie}
POUR
H. DARAGON, LIBRAIRE



NOTES:

[1] Au XVIII^e siècle, *philosophique* se mettait à toutes sauces. Aujourd'hui, on dit *psychologique*. Ici, *comique* serait le mot juste, mais il n'est plus à la mode.

[2] On voit que Caillot-Duval fait marcher de front la mystification et le calembour, mais on peut dire ici qu'il jette ses perles aux pourceaux.

[3] Correspondance de M. M. (Mesmer) sur les nouvelles découvertes du baquet octogone, de l'homme baquet et du baquet moral, recueillie et publiée par MM. de F. (Fortia), J. (Journiac de Saint-Méard) et B. (Boisgelin), *Libourne* et *Paris*, Prault, 1785, in-12.

[4] Correspondance philosophique de Caillot-Duval rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une Société de littérateurs lorrains, à Nancy et se trouve à Paris chez les Marchands de Nouveautés. 1795 (in-8 de 236 pages, plus 12 pages de titre et préfaces, avec cette épigraphe): Ne vous étonnez point de voir les personnes simples croire sans raisonnement. Pensées de Pascal. Chap. VI.

[5] Le nom *Grimod de la Reynière* écrit sur l'exemplaire de M. Jules Favier, est d'autant plus certain que le célèbre gastronome était le compère et l'ami des auteurs.

[6] Publié dans le journal *Le Pays* en date du 6 mai 1855.

[7] Quand Lacroix n'était point frisé au saut du lit, il se cachait à tous les yeux, car ses cheveux tombés alors à plat lui donnaient un air de vieux jacobin sanguinaire. Ils étaient naturellement gros et raides; c'est pourquoi sans doute ils ont si bien résisté toute sa vie aux brûlantes morsures du fer chaud. Je tiens à consigner ce détail pour les friseurs qui auraient pu le citer comme un modèle unique au monde. Il avait alors 75 ans et toutes ses dents.

[8] Plusieurs clés manuscrites mettent *Sainville*. Mais cette année-là ni les suivantes, le nom de Sainville ne figure dans le personnel de l'Opéra. De plus, le nom de Saulnier donne seul les sept points qui suivent, dans l'original, l'initiale S, et il a été relevé sur un exemplaire ayant appartenu à M. de Fortia.

En croyant que l'initiale S... commençait le nom de *Sainville*, Paul Lacroix aura pensé à une autre danseuse du nom de Siville qui n'émergeait pas plus de huit cent livres, dans un rang bien inférieur.

[9] Une note de l'édition originale porte ici que Saulnier cadette était entretenue par le baron de Breteuil «qui aurait mieux fait de s'en tenir à ce genre d'occupations que de se charger de travaux ministériels au-dessus de ses moyens». Chargé du département de Paris et de la maison du Roi, il avait alors passé la cinquantaine.

[10] Sept ans plus tard, cette crainte semble évanouie. On lit dans *Almanach des demoiselles de Paris pour 1792*: «Saulnier, rue Portefoin, n° 4. Peau douce, la gorge moelleuse... Cette danseuse est vive, sans façons, et met tous ses amis à l'aise. Pour vingt-quatre heures, 300 livres».

[11] Mademoiselle Saulnier figure sur l'état des appointements des artistes de l'Opéra en 1785 au titre de premier sujet de la danse. Elle n'avait alors que seize ans, comme l'écrit sa sœur. Son rang et son traitement étaient les mêmes que ceux de la Guimard (appointements: trois mille livres,—gratification: deux mille l.,—gratification extraordinaire: deux mille l.—Total: 7.000 l.) Elle habitait alors rue de la Lune, vis à vis de Bonne Nouvelle.

[12] La grande et la petite Kabardie sont, en effet, des pays du Caucase où le nom d'Héraclius fut porté dans une famille princière.—V. Kabardinski à la Table.

[13] Saulnier aînée ne croyait pas si bien dire. Elle ne doute d'ailleurs que dans la crainte du ridicule; son scepticisme n'est pas complet.

[14] C'est le titre du petit almanach parisien où on avait cherché vainement.

[15] Kabardinski, nom de peuplade, édition de 1769.

[16] Nous laissons aux amateurs le soin de deviner les anagrammes qui suivent; celui du 10 janvier est assez clair pour donner une idée du reste.

[17] Fruges (Pas-de-Calais), possède une source d'eaux minérales.

[18] Cette sortie venait précisément de M. Fortia lui-même. On la trouvera dans le volume indiqué, sous forme de lettre signée de ses initiales et de sa qualité d'officier au régiment du Roi. Datée du 8 octobre 1784, elle malmène «l'indécence incroyable d'un M. Lecat d'Abbeville et de son logogrife».

[19] Fortia et Boisgelin parlent ici de leur propre publication (Voir notre avant-propos) et cherchent en Le Cat une recrue pour leur petite guerre aux magnétiseurs.

[20] Le 26 janvier suivant, Caillot-Duval se décidait à tenter la correspondance avec Piis, qui ne s'y laissa point prendre.

[21] Mademoiselle Saulnier n'aurait pas laissé passer les cinq enfants; mais l'espoir d'être académicien russe empêche Le Cat de douter du prince remarqué par Catherine II. En mars 1829, la martiale élégance des Circassiens de Kabardah était encore reconnue par le tome V d'un Dictionnaire géographique universel (Paris, Kilian, in-8.) Leurs femmes étaient non moins célèbres par leur beauté.—V. *Kabardinski*, à la table.

[22] Cette entremetteuse connue servait de plastron aux libellistes. On en trouve des preuves dans les Mémoires de Bachaumont (1779, 31 décembre; 1787, 18 et 21 juillet.) La première est une annonce simulée: «*Maisons et appartements à louer*. Petit appartement au 5^e en siamoise, à troquer contre un appartement au 1^{er} en damas de trois couleurs. S'adresser à Madame Sainte-Marie, ouvrière en tours de lit, rue de la Nouvelle-Halle, ou chez Madame de Launay, rue des Petits-Champs, où elle travaille à la journée».

La facétie est du genre banal, mais celle du 18 juillet 1787 est méchante sinon calomnieuse. «On parle d'une réclamation imprimée de Madame Kornmann contre le mémoire fictif répandu en sa faveur, qu'on attribue à M. Suard, et en conséquence il court une autre facétie: c'est une lettre non moins fictive d'une Madame de Launay, appareilleuse très renommée de cette capitale, à ce membre de l'Académie française. On croit reconnaître, dans celle-ci, la main du sieur de Beaumarchais qu'on sait en vouloir à la mort à M. Suard et d'ailleurs être très lié avec la dame de Launay. On assure même les avoir vus ensemble, il n'y a pas longtemps.»

Les autres nouvelles données par les Mémoires montrent que la police finit par s'en mêler. On le comprend en

lisant la fin de cette lettre simulée, adressée à l'académicien Suard:

—«Je vous offre, monsieur, de vous fournir dans le nombre des demoiselles qui sont sous mes ordres, celle qui vous conviendra le mieux. Vous en userez gratis. Je sais très bien qu'un académicien jetonnier n'est pas dans le cas de faire beaucoup de libéralités aux femmes. Je suis, etc. De Launay, rue Croix-des-Petits-Champs, au grand balcon.— Ce 14 juillet 1787.

—P. S. Il vient de m'arriver une jolie Lyonnaise».

[23] *Raie de mulet* se disait d'une nuque fort garnie de cheveux, lorsque les dernières racines simulent une raie au-dessus du dos.

[24] Les entremetteuses étaient promenées sur un âne, le visage tourné du côté de la queue, qu'elles étaient obligées de tenir en mains pour ne pas perdre l'équilibre.

[25] M. de la Roche était un personnage plus important que la suscription ne le ferait supposer. On le verra par la seconde note p. 115. De plus il paraît avoir été un acteur de société des plus appréciés à la Cour. Sa statuette fait partie d'une très curieuse collection de biscuits conservés à la manufacture de Sèvres et au Théâtre Français où elle figurait en compagnie de l'acteur Volange dans le rôle de *Jeannot*, de Prévile dans le rôle de *Figaro*, de Poisson dans celui de *Crispin*. La comédie de société était en honneur à la Cour de Louis XVI et peut avoir aidé à l'avancement du capitaine nommé lieutenant-colonel en 1780. Son titre de gouverneur de la Ménagerie s'enjolive aussi de plusieurs façons. De concierge, il n'en est plus question; on le qualifie Commandeur et même Surintendant des basses Cours. On va voir qu'il y avait peut-être une survivance dans ce cumul apparent.

[26] L'abbé Spallanzani.

[27] M. de la Roche se livre ici à une facétie autorisée par le genre de la communication qui lui est faite. Sa marchande vendait de l'amour comme on s'en doute. L'*Almanach des Demoiselles de Paris pour 1792* révèle le nom de deux locataires du n° 40: «Louisette, figure mignonne... un bol de punch et 6 livres.—Saint-Pré, minois piquant, bien faite, très petite, fraîche, beaux yeux... 5 livres». Si elles n'étaient pas encore là en 1785, il est probable que le n° 40 avait déjà un personnel du même genre.

Cette réponse m'avait d'abord fait craindre quelque contre-mystification. Elle était faite sur le ton facétieux, ne relevait point le titre de gouverneur de la Ménagerie, et se trouvait datée de Paris. Mon confrère de Versailles, M. Taphanel, m'avait appris d'autre part que la Ménagerie de Versailles n'avait qu'un concierge et (pas de gouverneur). Il est vrai que ce concierge avait été M. De la Roche sous Louis XIV, mais on ne trouvait pas trace de ses successeurs. J'en étais là lorsqu'une recherche de M. Arthur Chuquet aux Archives de la guerre dissipa tous mes doutes. Un Simon Texier de la Roche commanda en effet en 1778 les compagnies de sous-officiers invalides détachées à Versailles et à Marly-le-Roy; on le fit même lieutenant-colonel sur place le 30 septembre 1780, treize ans après son entrée à l'Hôtel des Invalides comme lieutenant (il avait eu un bras cassé à Minden). Le 2 mars 1791, il passa maréchal de camp.

[28] Caillot-Duval place ici la facétie que lui avait écrite le 24 novembre M. de la Roche.

[29] Ce modèle était un morceau de papier coupé en rond.

[30] Cette lettre avait été envoyée à Paris pour être mise à la poste.

[31] «Ce chevalier de Saint-Louis n'était autre que M. Fortia de Pilles», (dit Paul Lacroix dans *le Pays* du 6 mai 1855). Je le cite sous toutes réserves; et pour cause. Voir la fin de l'Avant-propos.

[32] Trois mois après, Caillot félicitait perfidement le même Beaujard d'avoir si bien remplacé «le sieur Mossy», mais Beaujard ne répondit pas.

[33] Celui de l'imprimerie Mossy était détestable. D'où la malice.

[34] C'était le rédacteur du journal de Marseille. V. pages 146, 147.

[35] Grisé par la comparaison de sa mauvaise imprimerie à celle de Didot, Mossy annonce comme nouveauté purement Marseillaise la longue paraphrase d'un Dictionnaire Grammatical déjà publié à Paris en 1768 et 1786, et en 1761 à Avignon.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LES MYSTIFICATIONS DE CAILLOT-DUVAL ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon

request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.